

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ASSAINISSEMENT DU THY**

**ETUDE DIAGNOSTIQUE DU  
RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Rapport de phase n°1



**Société de Conseils, Etudes et Réalisations pour les Collectivités Locales**

**21 Avenue Victor Hugo - BP 14 - 73201 ALBERTVILLE CEDEX**

**Tel. : 04.79.31.06.66 - Fax : 04.79.31.08.88**

## **- Préambule -**

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Thy regroupe cinq communes :

- Peillonnex,
- Saint Jean de Tholome,
- La Tour,
- Ville-en-Sallaz,
- Viuz-en-Sallaz.

Le Syndicat a pour vocation le transport des eaux usées de chaque commune via le collecteur intercommunal bordant le ruisseau du Thy et le traitement de ces eaux usées dans la station d'épuration intercommunale située sur la commune de Peillonnex.

Il s'agit d'une station d'épuration biologique par boues activées en aération prolongée, d'une capacité nominale de 7 500 Equivalents-habitants.

L'entretien et l'exploitation de la station d'épuration et du collecteur intercommunal ont été confiés à la Lyonnaise des Eaux dans le cadre d'un marché de prestation de service, pour une durée de cinq ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2012.

La charge hydraulique en entrée de station d'épuration est caractérisée par un taux important d'eaux claires parasites permanentes et par un apport important d'eaux claires météoriques en période de temps de pluie.

Le Syndicat du Thy souhaite donc réalisé une étude diagnostique des réseaux d'assainissement raccordés sur la station d'épuration, afin de localiser et de quantifier les différents apports de temps sec et de temps de pluie, puis de définir les travaux à engager avec leur ordre de priorité.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Thy a chargé le bureau d'études SCERCL, sis 21 avenue Victor Hugo à Albertville (73200) de cette tâche.

La présente étude se déroule en quatre phases :

- Phase 1 : Acquisition des données, inventaire et reconnaissance des réseaux,
- Phase 2 : Campagne de mesures,
- Phase 3 : Investigations de détail,
- Phase 4 : Programmation des travaux.

Le diagnostic du collecteur intercommunal doit être pris en charge par la Lyonnaise des Eaux dans le cadre de son contrat d'entretien et d'exploitation. A la demande de la Lyonnaise des Eaux, une campagne de mesures sera réalisée en parallèle sur le collecteur intercommunal.

Le diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune de La Tour a déjà été réalisé.

Aucune investigation ne sera réalisée sur cette commune mais une synthèse du diagnostic sera intégrée à la présente étude.

# - Sommaire -

<b>Chapitre I - Présentation générale de la Collectivité.....</b>	<b>5</b>
I - Localisation géographique de la Collectivité, échelle 1/300 000 <sup>ème</sup> .....	6
II - Historique et méthodologie .....	7
<b>Chapitre II - Commune de Peillonex.....</b>	<b>9</b>
I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000 <sup>ème</sup> .....	10
II - Présentation de la commune .....	11
III - L'eau et l'assainissement.....	15
IV - Volumes distribués et rôle de l'eau.....	17
V - Plans des réseaux .....	18
<b>Chapitre III - Commune de Saint Jean de Tholome.....</b>	<b>21</b>
I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000 <sup>ème</sup> .....	22
II - Présentation de la commune .....	23
III - L'eau et l'assainissement.....	26
IV - Volumes distribués et rôle de l'eau.....	28
V - Plans des réseaux .....	28
<b>Chapitre IV - Commune de la Tour .....</b>	<b>31</b>
I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000 <sup>ème</sup> .....	32
II - Présentation de la commune .....	33
III - L'eau et l'assainissement.....	35
IV - Volumes distribués et rôle de l'eau.....	36
V - Plans des réseaux .....	38
<b>Chapitre V - Commune de Ville-en-Sallaz.....</b>	<b>39</b>
I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000 <sup>ème</sup> .....	40
II - Présentation de la commune .....	41
III - L'eau et l'assainissement.....	44
IV - Volumes distribués et rôle de l'eau.....	46
V - Plans des réseaux .....	47

<b>Chapitre VI - Commune de Viuz-en-Sallaz .....</b>	<b>50</b>
I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000 <sup>ème</sup> .....	51
II - Présentation de la commune .....	52
III - L'eau et l'assainissement.....	55
IV - Volumes distribués et rôle de l'eau.....	57
V - Plans des réseaux .....	59

## Annexe

📖 Annexe 1 : Fiches descriptives des znieff

## Pièce jointe

- 📖 Plan de localisation des gros consommateurs et des activités agricoles et industrielles.
- 📖 Plan d'ensemble du zonage de l'assainissement collectif.

# ***Chapitre I - Présentation générale de la Collectivité***

# I - Localisation géographique de la Collectivité, échelle 1/300 000<sup>ème</sup>

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Thy comprend les communes de Peillonx, Saint Jean de Tholome, La Tour, Ville-en-Sallaz et Viuz-en-Sallaz



## II - Historique et méthodologie

### ■ Opérations préliminaires

Chaque commune concernée a fait l'objet d'un courrier de la part du Syndicat du Thy en date du 28 juillet 2009.

Ce courrier avait pour but d'expliquer la démarche engagée par le Syndicat du Thy, de présenter le bureau d'études SCERCL retenu pour cette prestation et de demander aux communes de rassembler l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne conduite de cette étude.

La première partie du rapport consiste à la présentation générale de chacune des communes.

Après une présentation succincte de la commune (géographie, démographie, économie, ...) un descriptif des services de l'eau et de l'assainissement est établi sur la base des documents transmis. Une troisième partie développe l'exploitation qu'il a été fait des rôles de l'eau.

A partir du rôle de l'eau, il est déterminé les volumes vendus pour une année donnée, le nombre d'abonnés en eau potable, les volumes assujettis à l'assainissement et le nombre d'abonnés correspondant.

Cette étude permet le calcul du taux de raccordement et du taux de collecte.

$$\text{Taux de raccordement} = \frac{\text{Nombre d'abonnés assujettis à l'assainissement}}{\text{Nombre d'abonnés total}}$$

$$\text{Taux de collecte} = \frac{\text{Volumes facturés assujettis à l'assainissement}}{\text{Volumes facturés total}}$$

Enfin une étude des consommations individuelles permet de distinguer les gros consommateurs (consommation > 1000 m<sup>3</sup>) et les consommateurs intermédiaires (500 m<sup>3</sup> < consommation ≤ 1000 m<sup>3</sup>).

### ■ Plans de réseau

Parallèlement à cette étude diagnostique, des plans de réseaux ont été établis sur la base du cahier des charges établi par la DDEA 74.

L'étude comprend le diagnostic systématique de l'ensemble des regards de visite eaux usées.

Les regards de visites seront référencés dans une base de donnée qui mentionnera :

- un numéro de référence,
- sa nature (eaux usées ou unitaire),
- le diamètre des canalisations,
- la nature des matériaux,
- sa localisation,
- les branchements particuliers,
- son accessibilité,
- les anomalies et observations éventuelles,
- ses coordonnées en XYZ,
- le fil d'eau.

Un plan d'ensemble A0 est fourni faisant apparaître l'ensemble des réseaux de collecte des eaux usées des communes du Syndicat du Thy ainsi que le collecteur intercommunal. Ce plan mentionne le tracé, la nature et le diamètre des canalisations, les ouvrages particuliers, sur fond de plan cadastral.

Pour chaque commune un ou plusieurs plans à l'échelle appropriée avec les mêmes informations que le plan général et les regards de visites numérotés permettant de faire le lien avec la base de données, sont fournis.

### ■ La campagne de mesure

La campagne de mesure fera l'objet d'un rapport à part.

### ■ Cartographie spécifique

Un plan d'ensemble de localisation des gros consommateurs et des activités agricoles industrielles est joint au présent document.

# ***Chapitre II - Commune de Peillonnex***



## II - Présentation de la commune

La commune de Peillonnex se situe dans le département de la Haute-Savoie à une quarantaine de kilomètres au Nord-Est d'Annecy et à une dizaine de kilomètre au Nord de Bonneville, dans la basse vallée de l'Arve et plus précisément sur le versant Nord du plateau qui surplombe la rive droite de la vallée de l'Arve.

La commune fait partie du Canton de Bonneville et de l'arrondissement de Bonneville.

Les communes riveraines sont :

- au Nord, Viuz-en-Sallaz,
- à l'Ouest, Marcellaz et Contamine sur Arve,
- au Sud, Faucigny et Saint Jean de Tholome,
- à l'Est, La Tour et Ville-en-Sallaz.

La région de la basse vallée de l'Arve présente deux entités urbaines fortes :

- à l'Est, les trois pôles urbains de Cluses, Bonneville et la Roche-sur-Foron respectivement industriel, administratif et commercial, qui tendent à former une « conurbation » remplissant tout le fond de vallée et générant un paysage où s'entremêlent les activités, et l'habitat parmi lesquels s'insinuent les voies de communication.
- à l'Ouest, l'agglomération d'Annemasse, porte d'entrée de la Vallée de l'Arve, dont le dynamisme est lié à celui de Genève et qui, connaît une péri-urbanisation particulièrement forte (jusqu'au flanc Est du Salève et sur le versant Ouest des Voirons).

Au sein de cet ensemble géographique, Peillonnex occupe un site un peu à part, entre la vallée de l'Arve proprement dite et la vallée de Viuz-en-Sallaz, site au caractère rural encore marqué.

Le territoire communal, 640 hectares, s'étend sur le versant Nord du plateau qui surplombe la rive droite de la Vallée de l'Arve.

Situé au pied de la montagne du Môle, il appartient au versant Nord de la Côte d'Hyot, incliné dans le sens Ouest-Est, en direction de Viuz-en-Sallaz et s'inscrit dans le prolongement de la dépression du Giffre.

C'est un bassin au relief composé de deux petits talwegs :

- à l'Est, le ruisseau de l'Encochet drainant les lieux-dits « Les Pauses », « Chez Grasset », « Chez Tinjod » et « Cénoche » (versant Est) ainsi que « Nancru » et « Chez Boiton » (versant Ouest).
- le ruisseau de Geoffrey qui depuis le sommet de « Pose Perret », englobe les lieux-dits « Les Ruchers » et « Panloup » (versant Est). De l'autre côté se trouvent « chez Chavanne », le Chef-lieu et le « Grand Pré ».

Ces deux talwegs convergent vers le bas du territoire communal, au Nord, où une petite plaine alluvionnaire se forme jusqu'au torrent du Foron.

Le site est de faible amplitude altitudinale variant de 570 m au Nord, vers le ruisseau du Foron à 738 m au Sud, au lieu-dit « Pose Perret ».

Le Chef-lieu occupe un léger promontoire, à une altitude moyenne de 680 m.

Le site au relief interne « ondulé » est constitué principalement :

- d'un plateau encore très végétal et rural (La Léchère),
- de versants urbanisés ou ruraux (Les Grands Pré, Nancru, les Ripettes, ...) plus ou moins sensibles,
- d'un fond de vallée, marqué par une forte pression urbaine (Les Moulins, Chez Piccot, Biolluz,...).

Il s'agit d'un site attractif pour l'habitat car il bénéficie d'une accessibilité relativement aisée mais qui le préserve des nuisances des grands axes de communication, de la proximité de plusieurs bassins d'emplois (Genève, Annemasse, Bonneville) et d'un ensoleillement suffisant en dépit de son orientation globale vers le Nord.

Quelques ruisseaux parcourent le territoire :

- le Foron de Fillinges,
- le ruisseau du Thy,
- le ruisseau d'Encochet,
- le Nant d'Iné.

Les structures végétales sont présentes de façon éparse. Les espaces boisés couvrent 15% du territoire constitués principalement d'essence de feuillus (hêtre, chêne, peuplier) et de résineux (épicéa, pin sylvestre).

On recense comme zones sensibles et autres zones classées sur le territoire de la commune de Peillonex, une partie d'une znieff de type I :

- **znieff de type I n°74000060 : « Marais des Tattes, ruisseau du Thy »** d'une superficie totale de 40 hectares.

*La fiche descriptive de cette znieff est présentée en annexe.*

Lancé en 1982 sur l'initiative du Ministère de l'Environnement, l'inventaire des zones naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est une banque de données relatives au patrimoine naturel français. Ce document n'a pas de valeur réglementaire, néanmoins il est important d'en prendre connaissance, et de veiller à respecter ces richesses naturelles dans le cadre d'aménagements.

On distingue deux catégories de zones :

- **les znieff de type I** : de superficie réduite, ce sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire,

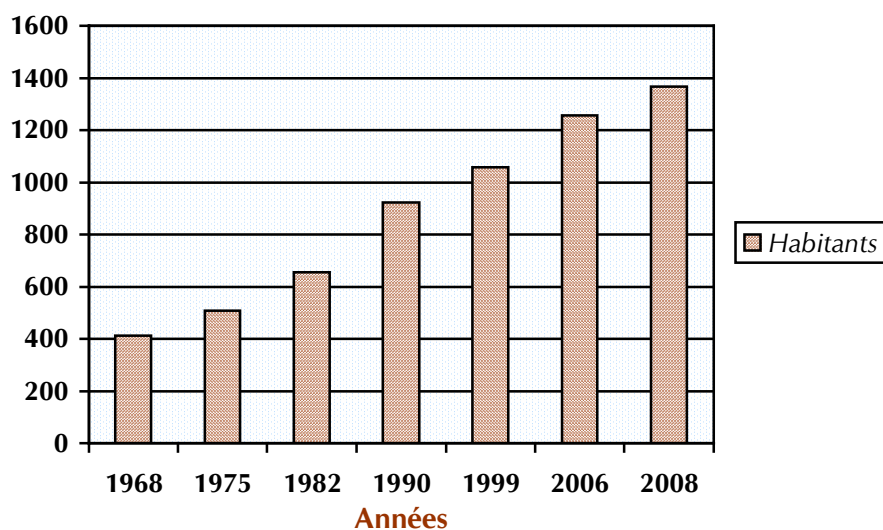
- **les znieff de type II** : ce sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des possibilités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

Peillonnex se rapproche de plus en plus du caractère « péri-urbain » avec une densité relativement importante de 165 hab/km<sup>2</sup>.

La population légale totale en 2008 est de 1 368 habitants.

La croissance a connu un net fléchissement depuis 1990 par rapport à celles des périodes précédentes.

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008
Habitants	412	508	657	924	1 059	1 258	1 368



La croissance reste comparable à celle du canton et supérieure à celle du département ; elle est due principalement à l'installation de nouveaux habitants.

Le parc logement a doublé en 25 ans avec une progression relativement régulière.

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS							
	1968	1975	1982	1990	1999	2004	2007
Ensemble des logements	161	215	284	370	449	493	553
Résidences principales	130	165	225	310	386	451	483
Nombre moyen d'occupants des résidences principales	3,2	3,1	2,9	3,0	2,7	2,6	2,8
Résidences secondaires*	20	42	46	53	44	34	36
Logements vacants	11	8	13	7	19	8	14

\* à partir de 1990, comprend les logements occasionnels  
Source : recensements de la population (dénombrements)

La croissance des logements est essentiellement le fait des résidences principales.

Il y a une vocation prédominante de l'habitat individuel. Le bâti traditionnel ou ancien représente une part de plus en plus faible.

L'économie locale demeure modeste et essentiellement représentée par les activités traditionnelles (moins d'une quinzaine d'établissements) : garage, boulangerie, salon de coiffure, auberge, tabac-presse, épicerie, médecin généraliste, .... (14 établissements pour 98 salariés en 1997).

L'agriculture à Peillonex, même si elle a subi une régression du nombre des exploitations et des structures exploitées, conserve des exploitations qui ont su s'intensifier (surtout en surface).

En 1990, l'enquête locale recensait 16 exploitations mettant en valeur 364 ha (hors alpages).

Les agriculteurs s'occupent principalement d'élevage et de production laitière.

Les quelques cultures pratiquées servent à l'alimentation du bétail :

- 485 bovins dont 225 vaches laitières,
- une soixantaine de chevaux,
- quelques moutons.

Il semble qu'aujourd'hui il y ait moins d'exploitations (en 2010, 6 exploitations - 499 UGB). Quant aux surfaces agricoles, elles n'auraient que peu évoluées.

Les équipements publics et collectifs de Peillonex demeurent limités et pour la plupart concentrés au Chef-lieu.

Outre la mairie et l'église, on recense :

- **des équipements scolaires :**
  - un groupe scolaire avec deux classes maternelles et quatre classes primaires,
  - une classe primaire dans le bâtiment de la Mairie, soit au total 180 élèves. Les effectifs sont relativement stables.
- **des équipements sportifs, une base de loisirs :**
  - un court de tennis,
  - un écostade,
  - des aires de ping-pong, de jeux de boules et de quilles.
- **des équipements culturels :**
  - une bibliothèque,
  - une salle des fêtes.
- **des mouvements associatifs.**

### III - L'eau et l'assainissement

En matière de réseaux (eau, assainissement, ordures ménagères), la commune adhère à plusieurs syndicats intercommunaux, et plus récemment à la Communauté de Communes des 4 Rivières, sans lesquels un certain nombre de travaux d'intérêt général n'auraient pu être réalisés :

L'adduction en eau potable de la commune est assurée dans un cadre intercommunal par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eaux de Peillonex et Alentours. Peillonex est alimentée par le captage de la source de la Bédière, située sur la commune de Viuz-en-Sallaz.

Le réseau communal peut être alimenté à partir de la station de pompage de Cénoche (60 m<sup>3</sup>/h) refoulant sur le réservoir de Peillonex.

Le réseau communal d'alimentation en eau potable possède une conduite principale (D : 150 mm) jusqu'au Chef-lieu, d'où partent plusieurs canalisations (D : 60 mm à D : 125 mm).

D'une façon générale, l'alimentation en eau potable ne pose pas de problème, tant en ce qui concerne les ressources, qu'en ce qui concerne le stockage (la capacité du réservoir ayant été augmentée) ainsi que la distribution.

Cependant, la défense incendie n'est pas assurée de façon réglementaire sur la totalité du réseau. Cette protection incendie représente une masse importante de travaux à réaliser, puisqu'elle concerne toutes les petites canalisations d'un diamètre inférieur à 100 mm.

Du point de vue de l'assainissement, la commune dispose d'un réseau de collecte et d'évacuation des eaux usées relativement dense, raccordé au réseau syndical et à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal du Thy, d'une capacité nominale de 7 500 Equivalents-habitants, situé au lieu dit « La Fin ».

Cette STEP reçoit les effluents de Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz, La Tour, Saint Jean de Tholome et Peillonex soit environ 6 500 EH. Les boues sont valorisées en agriculture par épandage.

Le réseau de collecte syndical des eaux usées provient de Saint Jean de Tholome et traverse plusieurs secteurs urbanisés de la commune de Peillonex.

Le système d'assainissement actuel est de type mixte et comprend 13 exutoires vers le réseau intercommunal :

- 3 petites antennes EU indépendantes les unes des autres, desservent le secteur des Moulins. Elles sont réalisées principalement en PVC 200 et se rejettent dans le réseau intercommunal aux regards R231, R240 et R235,
- 1 petite antenne EU située chemin rural de Chez Moulin et Impasse de la Chapelle, réalisée en F 200, rejoint le collecteur intercommunal au regard R328,

- 1 petite antenne EU collecte le giratoire au R246,
- 1 petite antenne EU collecte Cénoche au R261,
- 3 petites antennes EU collectent la Fin Margan au R269 et R272,
- 1 petite antenne collecte Chez Tinjod au R279,
- 1 antenne EU raccordée au R282 collecte le Bois Grasset,
- 1 antenne EU raccordée au R247 collecte le long de la route de la Tour et reçoit les eaux usées de la zone artisanale de Taney (La Tour),
- un réseau EU plus dense est raccordé au regard R1 et collecte les secteurs des Contamines (F 200), la partie Ouest du Chef-lieu (F 200) et Chez Chavannes, Au R1 est également raccordé un réseau pluvial collectant 2 antennes EU au niveau du regard EP 339.
- le regard R101 collecte la plus grosse partie de la commune. Ce réseau de collecte, principalement réalisée en F 200 et PVC 200, collecte les secteurs de la partie Est du Chef-lieu, Fin de Panloup, le Petit Bois, Chez Boiton, Nancru, la Patière.

Un certain nombre de branchements sont directement raccordés au collecteur intercommunal.

Sur le territoire de la commune de Peillonex, un réseau de collecte de Viuz-en-Sallaz arrive directement à la STEP sans transiter par le collecteur intercommunal, tandis que le regard R4 de ce collecteur intercommunal reçoit également une arrivée importante de Viuz-en-Sallaz.

L'ensemble des zones urbanisées ou urbanisables du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) est raccordé ou raccordable (à court ou moyen terme) à ce réseau collectif.

Aucune zone « U » ou « NA » du P.O.S. ne relève de l'assainissement non collectif.

Certaines zones d'urbanisation future projetées à moyen ou long terme nécessiteront une étude plus particulière sur l'évacuation des eaux pluviales (de par leur situation géographique et topographique, ainsi que leur superficie).

Environ 25 abonnés relèvent de l'assainissement non collectif soit 5%.

## IV - Volumes distribués et rôle de l'eau

Le rôle de l'eau nous a été transmis par la Lyonnaise des Eaux.

L'exploitation du rôle de l'eau 2009 a permis de déterminer :

- le volume d'eau potable facturé en 2009 : 68 025 m<sup>3</sup>,
- le nombre d'abonnés « eau potable » : 638.

Le rôle de l'eau ne permet pas de déterminer les abonnés et les volumes assujettis à l'assainissement.

Le taux de raccordement est le suivant :

<b>Taux de raccordement : 95%</b> <i>(extrait du rapport NICOT 2006)</i>
---

L'étude des consommations individuelles fait apparaître 7 gros consommateurs et 1 consommateur intermédiaire.

Identification des gros consommateurs	Consommation 2009	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
Lyonnaise des Eaux Station d'épuration Impasse Thy 74 250 PEILLONNEX	3 289 m <sup>3</sup>	Station d'épuration	Oui
GAEC Chez Picot M. BERTHET Michel 211 chemin chez Picot 74250 PEILLONNEX	2 068 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 55 bêtes)	Eaux blanches raccordées à l'assainissement collectif
Société HALPADES 329 chemin de la Fruitière 74250 PEILLONNEX	1 166 m <sup>3</sup>	Ensemble de logements	Oui
M. CHAFFARD Jean-François 561 route de Findrol 74250 PEILLONNEX	1 113 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 210 bêtes)	Non
Ecole d'équitation 134 impasse des Grands Prés 74250 PEILLONNEX	1 062 m <sup>3</sup>	Ecole d'équitation (30 chevaux dont 15 en permanence)	Oui
M. VOISIN Jean-Marc Impasse de Nerin 74250 PEILLONNEX	1 040 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 100 bêtes / semaine)	Non
Société SCI JDC Location 1058 route de Bonneville 74250 PEILLONNEX	1 007 m <sup>3</sup>	Boulangerie	Oui

Identification des consommateurs intermédiaires	Consommation 2009	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
EARL Le Bois Grasset M. CHATEL Jacques 430 chemin chez Grasset 74250 PEILLONNEX	756 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 44 bêtes)	Non

La consommation moyenne par abonné est de 107 m<sup>3</sup>/an/abonné,  
La consommation moyenne par habitant est de 50 m<sup>3</sup>/an/habitant.

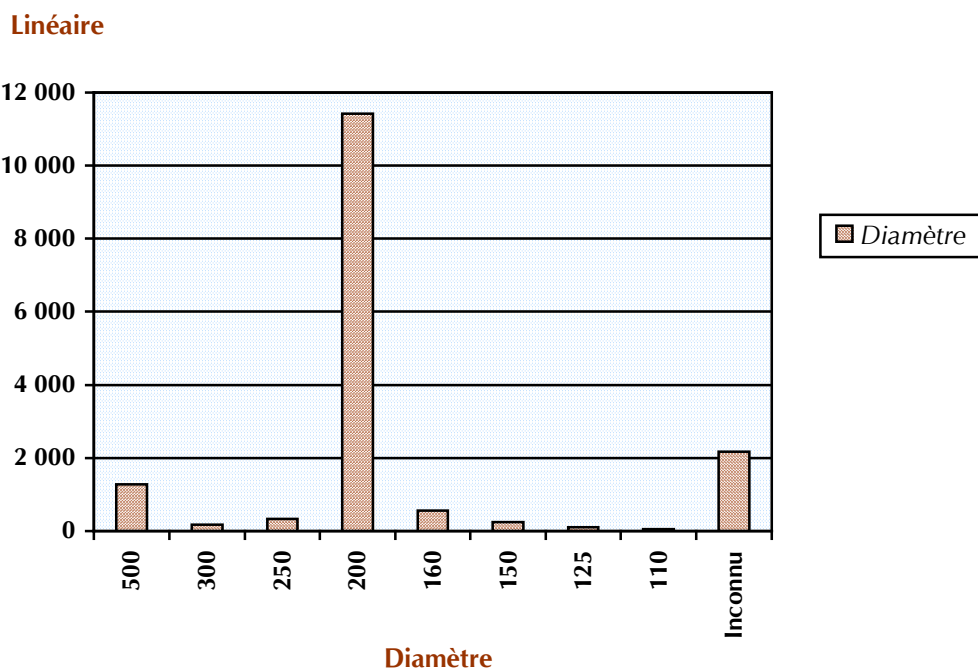
## V - Plans des réseaux

La reconnaissance des réseaux avec l'inspection systématique des regards a permis de définir :

- une longueur totale du réseau d'eaux usées de 16 134 ml,
- une longueur totale du réseau unitaire de 198 ml,
- une longueur totale d'eaux pluviales de 12 494 ml,
- 339 regards de visites d'eaux usées (322 prévus au cahier des charges),
- 464 regards de visites d'eaux pluviales,
- 6 déversoirs d'orage, dont 1 sur le collecteur intercommunal traversant Peillonex,
- 13 exutoires au collecteur intercommunal.

### ■ Inventaire du linéaire EU et unitaire par diamètre

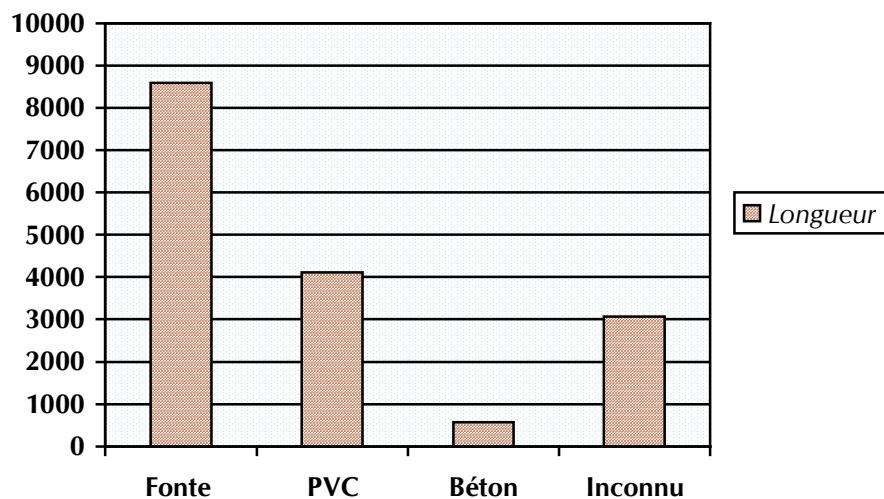
Diamètre (mm)	500	300	250	200	160	150	125	110	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	1 283	172	333	11 422	558	242	108	50	2 164	16 332



## ■ Inventaire du linéaire EU et unitaire par matériau

Matériau	Fonte	PVC	Béton	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	8 582	4 106	575	3 069	16 332

Linéaire



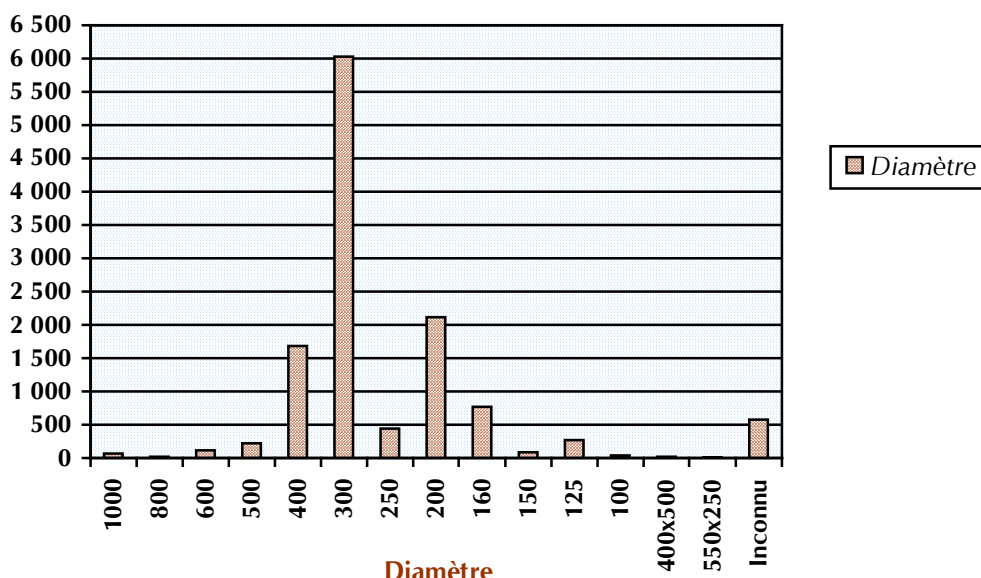
Matériau

## ■ Inventaire du linéaire EP par diamètre

Diamètre (mm)	1000	800	600	500	400	300	250	200	160	150	125
Longueur (ml)	73	18	118	226	1685	6022	448	2115	770	92	268

100	400x500	550x250	Inconnu	TOTAL
43	25	11	580	12 494

Linéaire

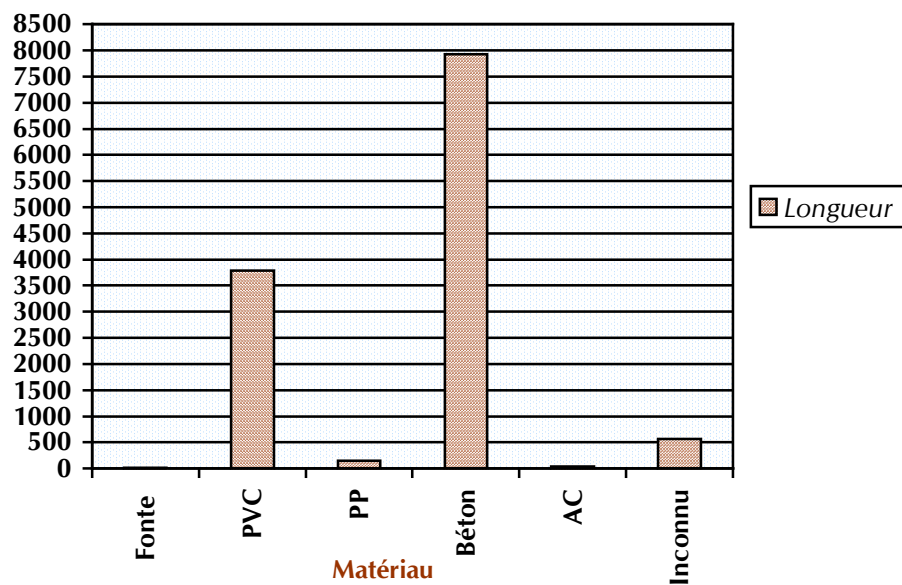


Diamètre

## ■ Inventaire du linéaire EP par matériau

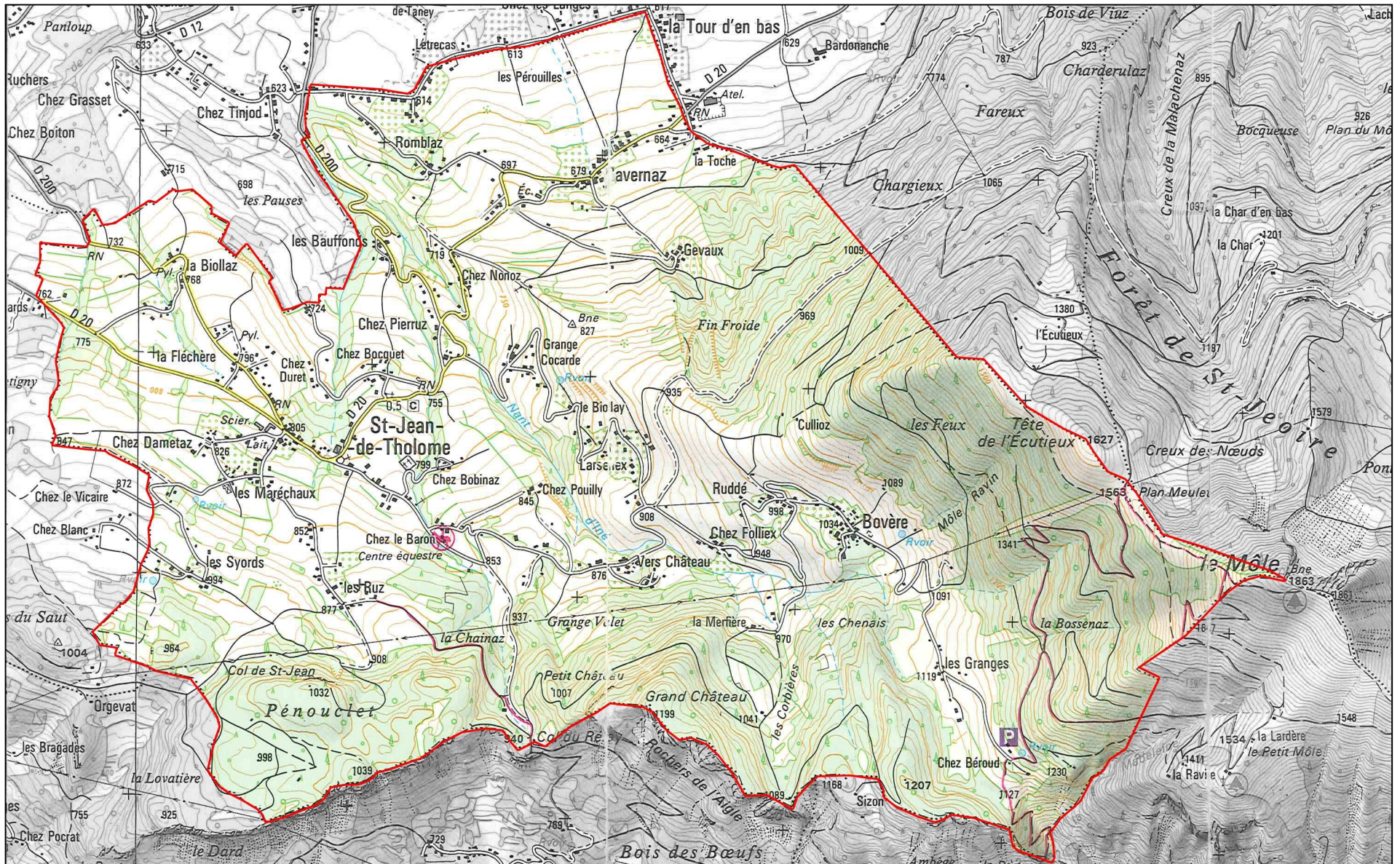
Matériau	Fonte	PVC	PP	Béton	AC	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	14	3 791	153	7 933	36	567	12 494

Linéaire



***Chapitre III -  
Commune de  
Saint Jean de Tholome***

## I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000<sup>ème</sup>



## II - Présentation de la commune

La commune de Saint Jean de Tholome se situe dans le département de la Haute-Savoie à une quarantaine de kilomètres au Nord-Est d'Annecy et à une dizaine de kilomètres au Nord de Bonneville, occupant une position relativement centrale dans le département et dans la région du Faucigny / basse vallée du Giffre.

La commune fait partie du canton de Saint Jeoire et de l'arrondissement de Bonneville.

Les communes riveraines sont :

- au Nord, La Tour et Peillonex,
- à l'Est, Saint Jeoire,
- au Sud, Ayse et Bonneville,
- à l'Ouest, Peillonex et Faucigny.

Adossé contre les pentes du Môle, contre la barrière rocheuse de Bonneville, le village s'ouvre sur la vallée de part et d'autre du côté de la commune de Faucigny et de celle de La Tour. Cette position prédominante en impasse lui confère des atouts naturels.

Occupant une surface de près de 1 237 ha, le territoire de Saint Jean de Tholome se rattache pour sa plus grande part à l'étage « montagnard » :

- depuis 613 m d'altitude en limite de La Tour (plaine du Thy) et de Peillonex (au niveau de « Sous Romblaz »),
- jusqu'à 1 869 m au sommet du Môle, dont il occupe les contreforts Ouest, jusqu'à une altitude élevée, au niveau de « Chez Béroud » (1 100 m environ).

L'espace naturel et semi-naturel est largement dominant à Saint Jean de Tholome : outre le milieu particulier des zones humides, plusieurs types de milieux naturels correspondant à différents types de couverture végétale pouvant être distingués :

- les espaces boisés dont 218 ha de forêt communale avec :
  - les bois : flancs du Môle (hêtre et résineux),
  - les ravins boisés : ravins encaissés formés par le ruisseau d'Iné et ses affluents, dont les flancs abrupts portent des boisements (ripisylves),
  - les petits boisements : où la pente est moins forte, les prairies dont certaines abandonnées retournent à la forêt (bosquets, haies, vergers, arbres isolés).
- les alpages, les contreforts agricoles : prairies sèches correspondants aux pentes assez fortes de la ligne de crêtes (fauche ou pâturage).

Le réseau hydrographique est principalement représenté par le Nant d'Iné et ses affluents, dont les sillons boisés structurent fortement le paysage, dans le sens de la ligne de pente et contribuent à une certaine « ondulation » du site, principalement en partie Ouest :

- le ruisseau de Bonnaz, des Grottes et de Bardollet, qui rejoignent le Nant d'Iné sur sa rive gauche et en partie avale (au niveau des Bauffonds),
- le ruisseau de Savernaz, au Nord,
- le ruisseau de la Fléchère (affluent de l'Encochet) et celui de Macmont, à l'Ouest.

Les caractéristiques géologique, topographique et hydrologique du site produisent un aspect géomorphologique assez contrasté, distinguant trois secteurs :

- un secteur « haut » (éboulis du Môle fortement caillouteux) auquel se rattachent les zones d'habitat de Grange Bovère, Bovère, Ruddé et chez Folliex,
- un secteur médian, plus doux, plus calme sur le plan topographique, auquel se rattachent principalement les zones d'habitat des Syords, chez les Ruz, Pouilly, chez Bobinaz, la Cocarde, Larsenex, Chavanne, Savernaz, Rombaz, chez Pierru,
- un secteur « aval » en partie Nord et Ouest du Chef-lieu : la Fléchère, la Biollaz.

On recense comme zones sensibles et autres zones classées, sur le territoire de la commune de Saint Jean de Tholome, une znieff de type I :

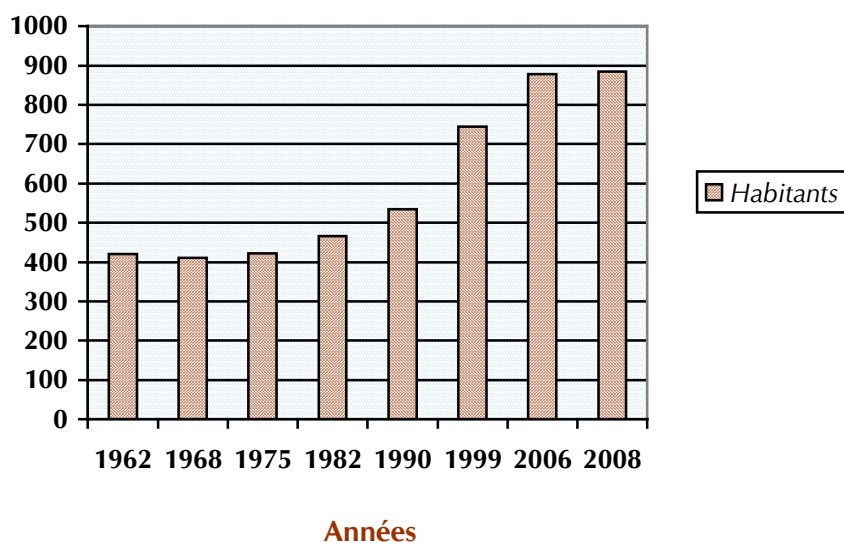
- **znieff de type I n°74000025 : « Môle et son flanc sud »** d'une superficie totale de 82 hectares.

La fiche descriptive de cette znieff est présentée en annexe.

Saint Jean de Tholome est une commune dont la proximité avec l'agglomération genevoise et les bassins d'emplois proches sont la première source d'une pression démographique, essentiellement marquée par l'installation de nouveaux habitants.

Cette évolution démographique récente succède à une longue période de régression liée à l'exode rural jusque vers le milieu des années 70 (1 035 habitants en 1861).

Années	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008
Habitants	420	411	422	466	535	745	878	885



La croissance est largement supérieure à la croissance moyenne du canton et du département.

Le parc de logement a progressé nettement entre 1990 et 2006.

L'évolution est essentiellement le fait des résidences principales malgré une part encore non négligeable de résidences secondaires et de logements vacants.

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS							
	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007
<b>Ensemble des logements</b>	270	296	344	334	431	487	491
<b>Résidences principales</b>	128	142	166	206	280	328	331
<b>Nombre moyen d'occupants des résidences principales</b>	3,2	3,0	2,8	2,6	2,7	2,7	2,7
<b>Résidences secondaires*</b>	69	121	166	116	127	124	125
<b>Logements vacants</b>	73	33	12	12	24	35	35

*\*à partir de 1990, comprend les logements occasionnels  
Source : recensements de la population (dénombrements)*

L'habitat est presque exclusivement individuel avec une part majoritaire de logements en propriété.

Le bâti traditionnel ou ancien (d'avant guerre) est encore fortement représenté bien que devenu minoritaire. Plus du tiers des logements (38%) a moins de 20 ans.

L'économie locale de Saint Jean de Tholome reste très modeste et essentiellement représentée par des activités traditionnelles (entreprises individuelles pour la plupart) avec :

- moins d'une dizaine d'activités artisanales (transporteur, menuisiers, maçon, plombier, ...),
- quelques activités commerciales et de services (bar, poney club).

Cette économie est marquée par une dispersion des activités. La commune n'accueille pas de zones d'activités économiques. Quant à l'activité touristique et de loisirs, en dépit des potentialités du site, elle ne s'est ni développée, ni structurée.

L'agriculture est relativement forte et confortée par des exploitants extérieurs à la commune.

En 2002, 11 exploitations avaient leur siège social sur la commune dont 8 sous forme individuelle et 3 sous forme sociétaire.

L'activité était tournée principalement vers l'élevage avec 7 exploitations en bovins (lait), 3 exploitations en génisses et 1 en élevage équin. Soit 312 bovins, 5 caprins et 26 chevaux (en 2002).

Par ailleurs on comptait 1ha de viticulture.

Jusque là, le renouvellement des exploitants a été assuré mais il n'est pas certain, compte tenu de la pression foncière et urbaine, que les conditions futures soient bonnes à moyen terme (7 exploitations sur les 11 semblent avoir un avenir assuré).

L'agriculture assure pourtant un rôle d'entretien d'un cadre de vie très agréable à une altitude moyenne entre l'agglomération Annemassienne et le massif du Môle.

En 2010, on dénombre 6 exploitations agricoles – 335 UGB.

Les équipements publics et collectifs de Saint Jean de Tholome demeurent limités et principalement concentrés au Chef-lieu.

On recense principalement :

- l'église,
- le cimetière,
- l'ancienne cure,
- le bâtiment de l'association l'Alpestre,
- la mairie-école.

L'école comptait en 2002, 5 classes dont les effectifs ont été multipliés par 3 en 10 ans avec 114 élèves.

Par ailleurs, un mouvement associatif contribue activement à l'animation de la commune, à la satisfaction des besoins socio-culturels ou sportifs et à l'organisation de diverses manifestations.

### **III - L'eau et l'assainissement**

D'un point de vue alimentation en eau potable, la commune dispose de six captages pour lesquels la procédure d'instauration des périmètres de protection est en cours (rapport hydrogéologique en date du 26/11/1998) :

- captage de Chenais,
- captage de Folliex,
- captage du Creux,
- captage du Nant d'Iné,
- captage de Rosay,
- captage de Rosay nouveau.

Ces ressources sont complétées en période d'étiage par l'eau du réseau syndical de Peillonex, à partir du réservoir des Maréchaux (installation de pompage mise en service en 2002).

Le réseau d'eau potable est constitué de cinq unités de distribution :

- Chez Béroud,
- Bovère,
- Nant d'Iné (avec la plus importante ressource gravitaire),
- Larsenex,
- Chez Folliex (desservant le secteur le plus vaste de la commune).

Des améliorations récentes ont été apportées avec :

- la construction et la mise en service en octobre 2002 du réservoir de Chez Folliex (300 m<sup>3</sup>) alimentant indépendamment le réservoir de Larsenex (secteur Est) et le réservoir des Syords et des Maréchaux (secteur Sud),
- l'installation d'un système de télégestion entre la station de pompage de Bovère et les réservoirs de Bovère et de Béroud,
- l'amélioration des captages et de doublement de conduites d'adduction (chez Folliex).

Par contre, en terme de défense incendie, il semble qu'elle ne soit pas assurée de façon réglementaire en tout point des réseaux.

Du point de vue de l'assainissement, la commune est dotée d'un réseau (séparatif) collectif encore peu développé, relié à la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Thy via le collecteur intercommunal.

Il existe quatre exutoires vers le collecteur intercommunal :

- 1 petite antenne EU se raccorde au regard R1009 et collecte une partie des Bauffonds,
- 1 réseau EU raccordé au regard R1019 dessert les secteurs de : Chez Jolivet, le Chef-lieu, Chez Duret, Chez Bardollet, Chez Damettaz, les Maréchaux, Chez les Ruz, (AC 200, B 300, PVC 225 principalement),
- 1 antenne EU raccordée au regard R1120 collecte la Beaufannaz, chez Baron,
- 1 réseau EU raccordé au regard R1012 collecte des secteurs de : les Tattes, Chez Pierru, Chez Folliex, Ruddé, Bovère, Larsenex, la Cour, Grange Cocarde (PVC 225 principalement).

Un certain nombre de branchements sont raccordés directement au collecteur intercommunal.

Les perspectives envisagées ou envisageables ne peuvent permettre le raccordement de toutes les constructions existantes ou futures. Toutefois, l'extension de ce réseau a été prévue dans plusieurs secteurs (Les Syords, La Biollaz, et à plus long terme Romblaz, La Mouille, La Mouille Haut, Savernaz, Savernaz Haut).

L'aptitude du milieu naturel (sols et cours d'eau) à l'assainissement autonome reste moyenne et variable selon les secteurs étudiés et nécessite la mise en place de solutions techniques adaptées et conformes aux réglementations en vigueur.

L'assainissement constitue donc un facteur limitatif ou conditionnel du développement de l'urbanisation sur la commune.

## IV - Volumes distribués et rôle de l'eau

Le rôle de l'eau nous a été transmis par la commune.

L'exploitation du dernier rôle de l'eau a permis de déterminer :

- le volume d'eau potable facturé : 38 063 m<sup>3</sup>,
- le nombre d'abonnés « eau potable » : 480.

dont :

- le volume d'eau potable facturé assujetti à l'assainissement : 16 961 m<sup>3</sup>,
- le nombre d'abonnés « assujetti à l'assainissement » : 255.

D'où les taux de collecte et de raccordement suivants :

**Taux de collecte : 45%**

**Taux de raccordement : 53%**

L'étude des consommations individuelles fait apparaître 1 consommateur intermédiaire et 1 gros consommateur.

Identification des gros consommateurs	Consommation Eau	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
SCI SCEA La Cocarde 74250 Saint Jean de Tholome	1 015 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 70 bêtes)	Laiterie raccordée à l'assainissement environ 100 L/j

Identification des consommateurs intermédiaires	Consommation Eau	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
CHAFFARD DIDIER Chez Damettaz 74250 Saint Jean de Tholome	583 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 45 bêtes)	Laiterie raccordée à l'assainissement environ 200 L/j

La consommation moyenne par abonné est de 79 m<sup>3</sup>/an/abonné,  
La consommation moyenne par habitants est de 43 m<sup>3</sup>/an/habitant.

## V - Plans des réseaux

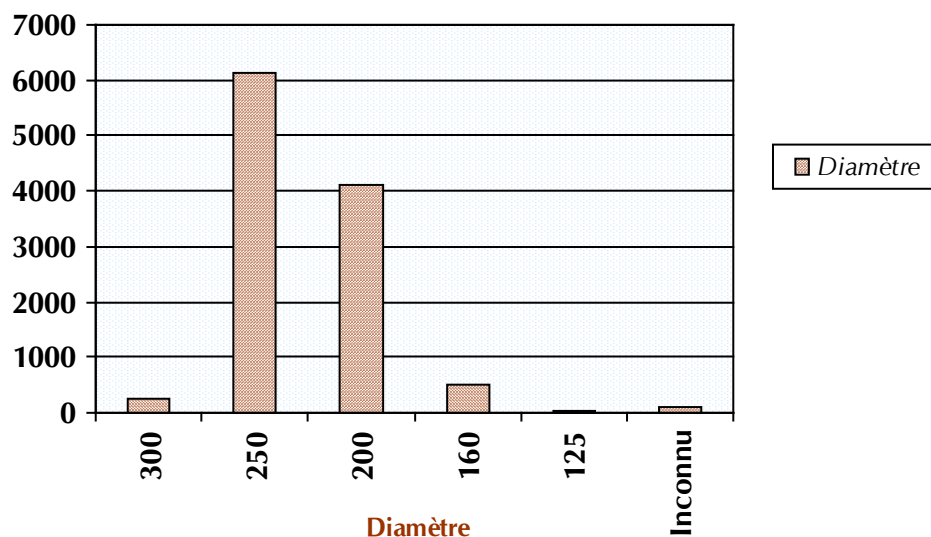
La reconnaissance des réseaux avec l'inspection systématique des regards a permis de définir :

- une longueur totale du réseau d'eaux usées de 11 104 ml,
- une longueur totale du réseau d'eaux pluviales de 12 162 ml,
- 319 regards de visite d'eaux usées (251 prévus au cahier des charges),
- 345 regards de visite d'eaux pluviales,
- 2 déversoirs d'orage,
- 4 exutoires sur le collecteur intercommunal.

### ■ Inventaire du linéaire EU par diamètre

Diamètre (mm)	300	225	200	160	125	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	237	6 139	4 100	488	36	104	11 104

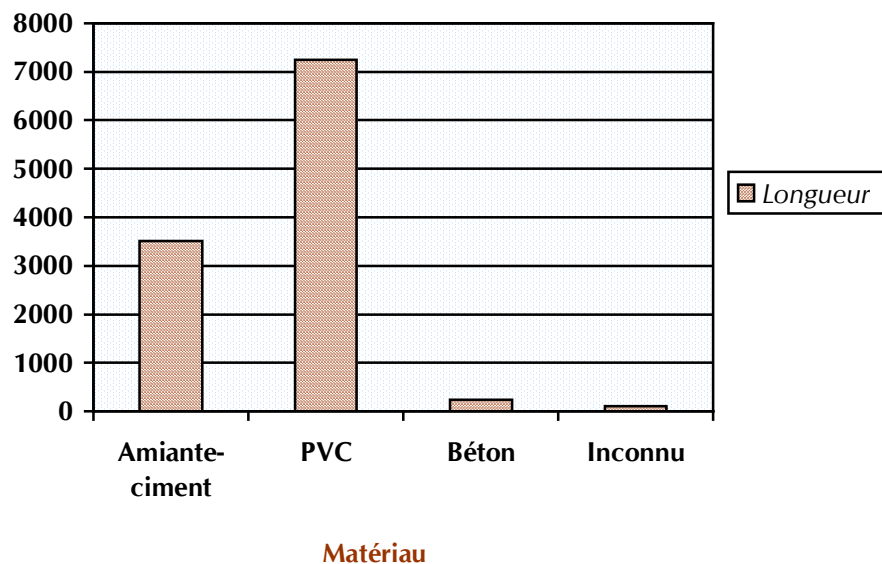
Linéaire



### ■ Inventaire du linéaire EU par matériau

Matériau	Amiante - ciment	PVC	Béton	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	3 517	7 246	237	104	11 104

Linéaire

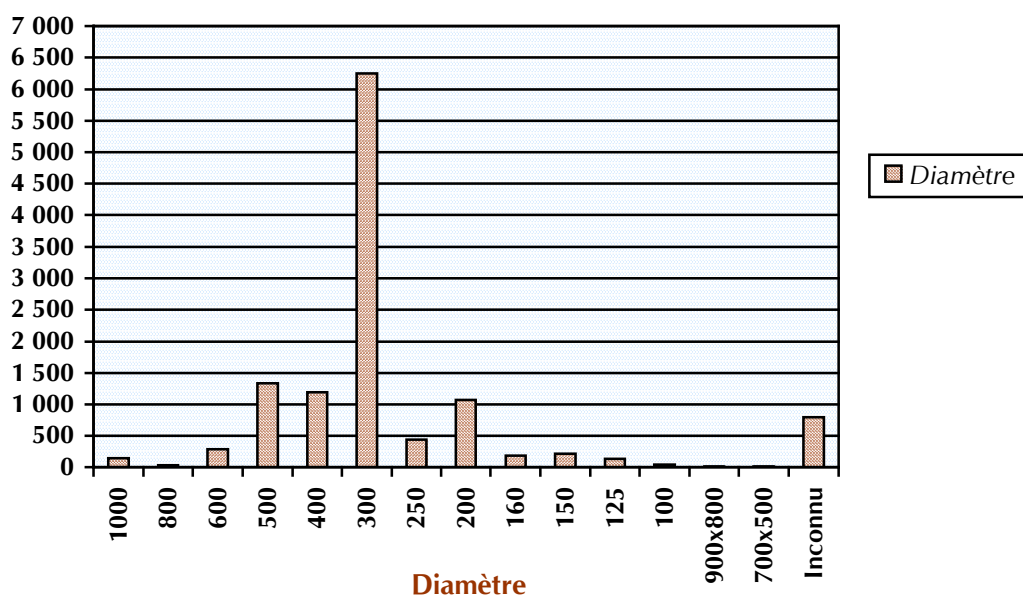


### ■ Inventaire du linéaire EP par diamètre

Diamètre (mm)	1000	800	600	500	400	300	250	200	160	150
Longueur (ml)	143	31	288	1339	1197	6 248	436	1074	181	220

125	100	900x800	700x500	Inconnu	TOTAL
136	42	14	14	799	12 162

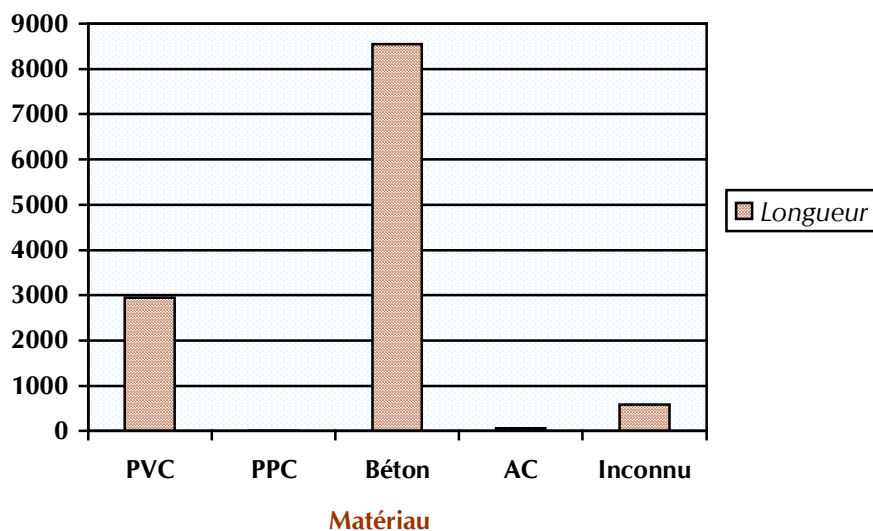
#### Linéaire



### ■ Inventaire du linéaire EP par matériau

Matériau	PVC	PP	Béton	AC	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	2 949	5	8 550	67	591	12 162

#### Linéaire



# ***Chapitre IV - Commune de la Tour***

# I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000<sup>ème</sup>



## II - Présentation de la commune

La commune de La Tour se situe dans le département de la Haute-Savoie à environ 45 kilomètres au Nord-Est d'Annecy et à une dizaine de kilomètres au Nord de Bonneville. Elle se localise entre les vallées de la Menoge à l'Ouest et du Giffre à l'Est en plein cœur du Faucigny.

La commune fait partie du canton de Saint Jeoire et de l'arrondissement de Bonneville.

Les communes riveraines sont :

- au Nord, Viuz-en-Sallaz, Ville-en-Sallaz et Saint Jeoire,
- à l'Est, Saint Jeoire,
- au Sud, Saint Jean de Tholome,
- à l'Ouest, Peillonex.

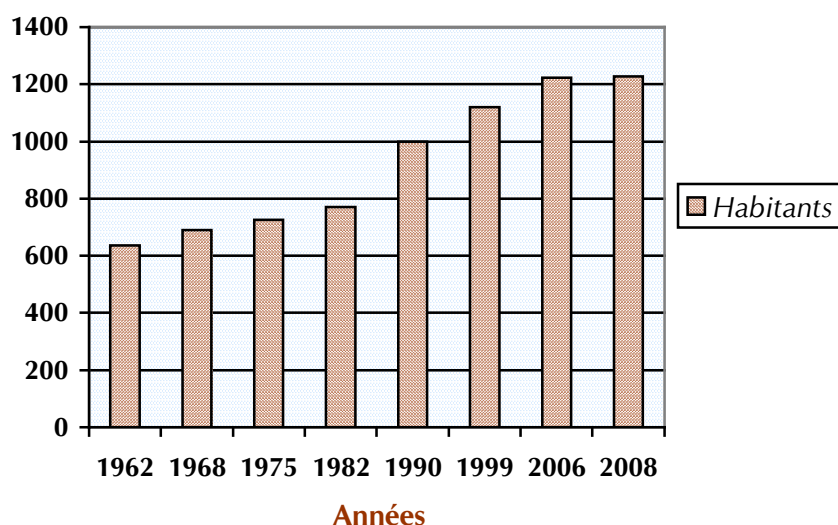
Le territoire s'étend sur 755 ha dont 355 ha de bois et forêts. Il s'étage de 600 mètres d'altitude au Chef-lieu à 1 600 mètres sur les pentes du Môle culminant lui à 1 863 m d'altitude.

Le paysage représente une vaste plaine centrale agricole bordée de pentes boisées s'élevant aussi bien en direction du Môle que de la pointe des Brasses (1 503 mètres d'altitude).

Le ruisseau du Thy borde le territoire communal dans sa partie Nord avec également dans ce secteur la présence du lac du Môle et du marais des Tattes.

D'un point de vue démographique, la commune a connu un accroissement régulier et constant.

Années	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008
Habitants	637	689	726	770	1 000	1 121	1 224	1 228



La population totale légale en 2008 est de 1 228 habitants.  
La croissance est supérieure à celle du département.

Le parc logement a progressé constamment à partir de 1975. En 25 ans (de 1975 à 1999), il a quasiment doublé.

<b>EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS</b>							
	<b>1968</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>
<b>Ensemble des logements</b>	<b>212</b>	<b>210</b>	<b>302</b>	<b>383</b>	<b>413</b>	<b>447</b>	<b>470</b>
<b>Résidences principales</b>	149	159	176	266	332	370	393
<b>Nombre moyen d'occupants des résidences principales</b>	4,6	4,6	4,4	3,6	3,4	3,2	3,1
<b>Résidences secondaires*</b>	38	27	88	84	68	59	39
<b>Logements vacants</b>	25	24	38	33	13	18	39

*\* à partir de 1990, comprend les logements occasionnels  
Source : recensements de la population (dénombrements)*

La croissance des logements est essentiellement le fait des résidences principales. Le logement individuel représente 67% du parc.

D'un point de vue économique, on compte à La Tour plusieurs commerces de proximité tels que boulangerie, boucherie, bar-tabac presse ainsi que deux restaurants.

L'hôpital départemental Dufresne Sommeiller qui compte environ 250 pensionnaires fait office à la fois de foyer de personnes âgées et de foyer pour adultes handicapés.

La commune compte aussi trois entreprises de décolletage ainsi que quatre entreprises de travaux publics.

Les autres activités industrielles et artisanales sont implantées dans des domaines aussi variés que la maintenance de machines-outils, l'armature en béton ou l'entretien des cabines de remontées mécaniques. Il existe également une société spécialisée dans la confection de dragées et de faire-part.

L'agriculture est encore présente à La Tour. Quatre agriculteurs sont en activité sur la commune en 2008 dont trois sous la forme d'un GAEC. Le cheptel s'élève à 250 animaux environ.

La commune de La Tour compte également un horticulteur, un paysagiste et un bûcheron.

Parmi, les équipements et les édifices publics on peut citer :

- une école primaire et maternelle comportant 5 classes (3 classes primaires et 2 classes maternelles) pour un total de 130 élèves,
- une garderie périscolaire et une cantine,
- une salle des fêtes,
- une mairie,
- un hangar communal servant d'ateliers techniques,
- deux wc publics,
- des terrains de football.

### III - L'eau et l'assainissement

La commune est alimentée en eau potable par six captages distincts et par le forage de « Chez Millet ».

La gestion des réseaux et ouvrages communaux d'assainissement se fait en régie directe par les services techniques de la commune.

Les plans des réseaux ont été réalisés en 2005. Le linéaire total est de 15 128 ml dont :

- 5 318 ml – 132 regards en unitaire,
- 6 531 ml – 159 regards en séparatif eaux usées,
- 3 278 ml en séparatif eaux pluviales.

Le système d'assainissement est composé de deux réseaux principaux de collecte totalement indépendants qui se rejettent dans des collecteurs des communes voisines de Peillonex (**réseau Ouest**) et de Saint Jeoire (**réseau Est**).

La topographie du terrain permet à la totalité des effluents générés sur la commune d'être évacués **gravitairement**.

Le réseau d'assainissement de l'aire d'étude est de trois types :

- unitaire,
- séparatif eaux usées,
- séparatif eaux pluviales.

*La description suivante des réseaux est extraite du rapport du diagnostic de réseaux d'assainissement établi par la Régie Départementale d'Assistance (sept 2008).*

#### ■ Réseau principal Ouest

Ce réseau est de type mixte, unitaire et séparatif. Il s'articule autour d'un collecteur principal unitaire de diamètre 600 mm longeant la départementale N°9. Ce collecteur débute au niveau du Chef-lieu et récupère successivement les effluents des hameaux de Chez les Maures, Chez Gavillet, de La Tour d'En Bas, de la Ziza, de Chez Rollian, de la zone artisanale de Taney et de l'hôpital Dufresne Sommeiller. Il se rejette sur la commune de Peillonex dans un collecteur intercommunal géré par le syndicat du Thy après un déversoir d'orage situé au niveau du Marais des Tattes.

Des réseaux de type séparatifs sont localisés sous forme d'antennes se rejetant dans le collecteur principal unitaire notamment au niveau des hameaux de Chez Gavillet et Chez les Maures, de Chez les Langes, de La Tour d'En Bas, de la zone artisanale et économique de Taney et de l'hôpital Dufresne-Sommeiller. Les réseaux d'eaux pluviales se rejettent directement au milieu naturel dans les secteurs concernés mise à part une antenne du Chef-lieu raccordée sur le réseau unitaire par le biais d'un siphon.

#### ■ Réseau principal Est

Le réseau est de type unitaire dans sa partie amont. Il collecte les effluents des hameaux de Sur le Feu, de Chez Millet et d'Entreverges Ouest via un collecteur de diamètre 300/400 mm qui emprunte successivement la départementale D907 puis la route

nationale. Une prise de temps sec permet de diriger le flux de temps sec du réseau unitaire vers un réseau d'eaux usées de diamètre 200 mm et les sur-débits liés aux épisodes pluvieux vers un réseau d'eaux pluviales de diamètre 300/400 mm.

Le réseau est donc séparatif dans sa partie avale. Le réseau d'eaux usées collecte les effluents du hameau d'Entreverges et vient se connecter sur le collecteur eaux usées de la commune de Saint Jeoire. Le réseau d'eaux pluviales collecte les eaux de ruissellement du hameau d'Entreverges et se rejette au milieu naturel dans le ruisseau du Lisson au niveau du centre technique de la DDE le long de la route nationale.

#### ■ Les antennes indépendantes

Un collecteur eaux usées récupérant les effluents d'une partie de la zone artisanale de Taney se rejette indépendamment dans un collecteur eaux usées de la commune de Peillonex.

Un réseau d'eaux usées collectant les effluents des WC publics et du restaurant se situant le long du lac du Môle (secteur les Mollées) se rejette indépendamment dans le réseau intercommunal bordant le ruisseau du Thy (commune de Ville en Sallaz).

Les eaux usées sont traitées à la station d'épuration intercommunale du Thy située sur la commune de Peillonex.

#### ■ Assainissement non collectif

Peu de zones urbanisées ne sont pas desservies par des réseaux d'assainissement. Néanmoins, quelques secteurs, représentant une dizaine d'habitations (dont 2 fermes agricoles), relèvent de l'assainissement non collectif.

Les secteurs de Letrécas, Barbonnanche et la Bruzze ont plutôt vocation à demeurer en assainissement non collectif du fait de leur isolement.

Les bâtiments non raccordés et non raccordables situés dans le hameau de sur le Feu peuvent à terme être raccordés plus facilement par extension du réseau existant.

## IV - Volumes distribués et rôle de l'eau

*Les données ci-après sont extraites du rapport du diagnostic de réseaux d'assainissement établi par la Régie Départementale d'Assistance (septembre 2008).*

Les volumes facturés pour l'année 2004 sont au total de 51 900 m<sup>3</sup> pour un nombre d'abonné de 309.

---

*N.B. : l'hôpital Dufresne-Sommeiller dispose de son propre réseau d'eau potable, d'un forage et d'une station de pompage qui lui assure une autonomie d'alimentation. Il n'est donc pas comptabilisé parmi les 309 abonnés et sa consommation n'apparaît pas dans les 51 900 m<sup>3</sup>.*

---

Le volume d'eau potable facturé assujetti à l'assainissement est de 50 174 m<sup>3</sup>.  
Le nombre de compteurs « eau » s'élève à 319 unités.  
Le nombre de compteurs « eau » assujetti à la redevance assainissement est de 307 unités.

D'où les taux de collecte et de raccordement suivants :

**Taux de collecte : 97%**

**Taux de raccordement : 96%**

L'étude des consommations individuelles fait apparaître 7 gros consommateurs et 5 consommateurs intermédiaires.

Parmi les gros consommateurs, on en recense trois pour lesquels on peut penser que l'eau a un usage non domestique tout au moins en grande partie. Il s'agit de :

- la Fruitière Société : 1 979 m<sup>3</sup>/an
- Mottier Décolletage : 1 000 m<sup>3</sup>/an
- EURL Les Tourterelles : 1 660 m<sup>3</sup>/an

Pour les autres, il s'agit de syndics de copropriétés. On peut donc penser qu'il s'agit de consommations domestiques.

La consommation moyenne par abonné est de 168 m<sup>3</sup>/an/abonné,

La consommation moyenne par habitant est de 42 m<sup>3</sup>/an/habitant,

Une répartition des volumes AEP/Assainissement a été réalisée en 2008 par la commune de la Tour :

■ **Vers la station d'épuration de Saint Jeoire :**

- volume : 16 948 m<sup>3</sup>,
- nombre de logements : 229,
- nombre d'habitants : 385.

■ **Vers le Syndicat d'Assainissement du Thy :**

- volume : 28 643 m<sup>3</sup>,
- nombre de logements : 235,
- nombre d'habitants : 520,
- hôpital : 16 941 m<sup>3</sup> (assainissement uniquement),
- foyer : 2 781 m<sup>3</sup> (assainissement uniquement).
- abonnés de Saint Jean de Tholome raccordés à la Tour : 289 m<sup>3</sup>
- **TOTAL vers Thy 48 654 m<sup>3</sup>**

### ■ Assainissement non collectif :

- volume : 469 m<sup>3</sup>,
- nombre de logements : 4,
- nombre d'habitants : 12.

<b>Volume total commune AEP</b>	46 060 m <sup>3</sup> (hors hôpital et foyer)
<b>Nombre abonnés commune AEP</b>	468
<b>Volume total commune Assainissement</b>	45 591 m <sup>3</sup> (hors hôpital et foyer)
<b>Nombre abonnés commune Assainissement</b>	464

Taux de collecte : 99%

Taux de raccordement : 99%

## V - Plans des réseaux

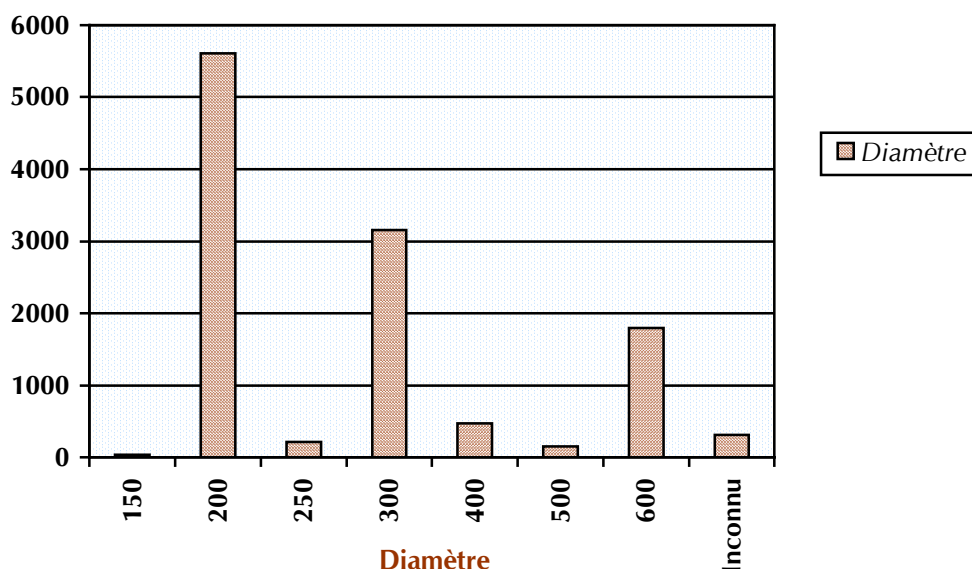
La reconnaissance des réseaux avec l'inspection systématique des regards a permis de définir :

- une longueur totale du réseau d'eaux usées de 6 530 ml,
- une longueur totale du réseau unitaire de 5 219 ml,
- 291 regards de visite.

### ■ Inventaire du linéaire par diamètre

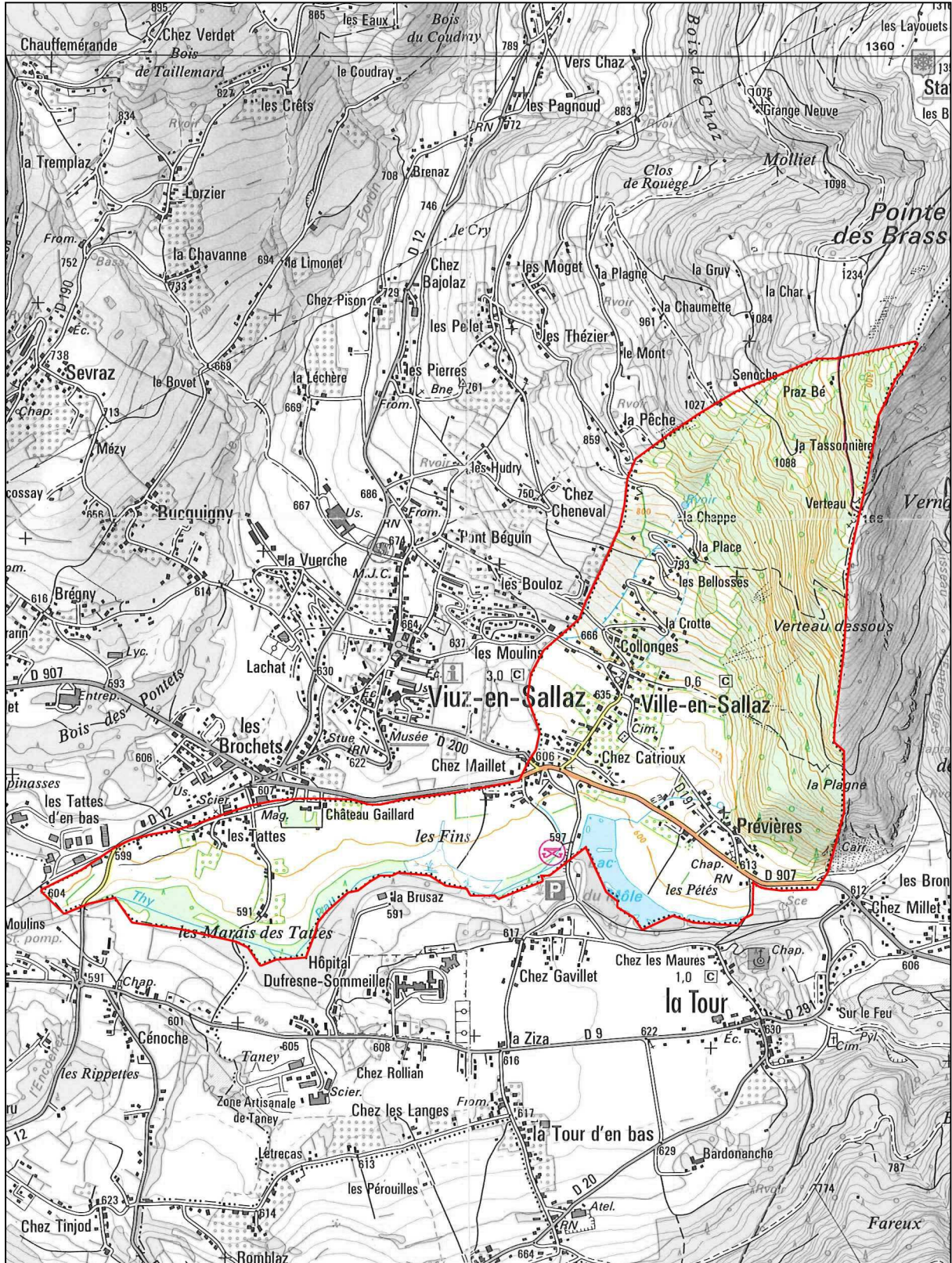
Diamètre	150	200	250	300	400	500	600	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	41	5 610	216	3 150	470	156	1 794	312	11 749

#### Linéaire



# ***Chapitre V - Commune de Ville-en-Sallaz***

## I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000<sup>ème</sup>



## II - Présentation de la commune

La commune de Ville-en-Sallaz se situe dans le département de la Haute-Savoie à une cinquantaine de kilomètres au Nord-Est d'Annecy et à une quinzaine de kilomètres au Nord de Bonneville.

Située dans la vallée du Thy, elle fait partie du secteur de la basse vallée de l'Arve, sur les contreforts du massif des Brasses.

La commune fait partie du Canton de Saint Jeoire et de l'arrondissement de Bonneville.

Les communes riveraines sont :

- au Nord et à l'Ouest, Viuz-en-Sallaz,
- à l'Est et au Sud, La Tour,
- au Sud-Ouest, Peillonex.

La commune de Ville-en-Sallaz est encadrée au Nord-Ouest par le massif des Voirons, au Nord-Est par le massif des Brasses et au Sud, par le massif du Môle.

Son territoire couvre une superficie de 337 hectares qui s'étend des marais du Thy aux contreforts des Brasses et du Môle entre 550 et 1 300 m d'altitude.

On compte moins d'une dizaine de hameaux (Chef-lieu, Prévrières, Chez Maillet...) et une quinzaine de lieux-dits.

En ce qui concerne l'hydrographie, le ruisseau le plus important est le Thy qui se jette dans l'Encochet, qui lui-même rejoint le Foron quelques kilomètres plus loin. Le Thy est l'émissaire du lac du Môle.

Dès la sortie du lac du Môle, le ruisseau du Thy est bordé par une zone marécageuse.

L'étagement altitudinal permet de reconnaître une zone de végétation largement représentée (étage montagnard) à deux zones réduites à ses deux extrémités, inférieure (étage colinéen) et supérieure (étage sub alpin).

L'étage colinéen (550-800 m) correspond à celui des terres labourables et des prés de fauche. C'est aussi celui d'une forte implantation humaine. Il englobe quelques zones humides dont le fond de vallée est représenté par les marais du Thy.

L'étage montagnard (600-1300 m) est le plus étendu en surface. Il est l'étage des productions fourragères et des pâtures. Les forêts sont principalement situées dans cette tranche altitudinale.

La partie inférieure de cet étage comprend de nombreux hameaux tandis que la partie supérieure est parsemée de chalets d'alpage et de granges, aujourd'hui en partie rénovés et accompagnés de chalets neufs résidentiels.

L'étage subalpin n'est représenté que par des pâturages, quelques zones rocheuses et un éboulis à végétation mêlée d'espèces montagnardes et subalpines.

On recense comme zones sensibles et autres zones classées, sur le territoire de la commune de Ville-en-Sallaz :

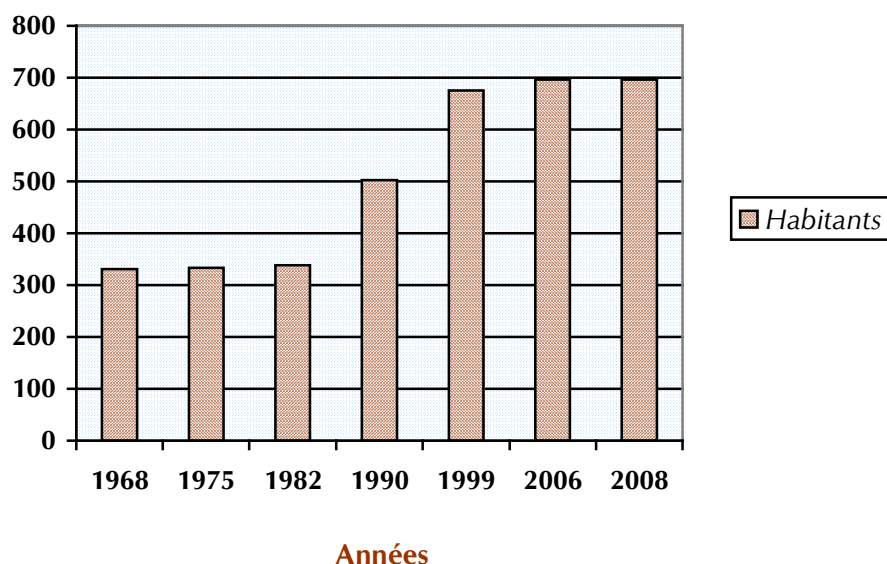
- **une znieff de type I n°74000060 « Marais des Tattes, ruisseau du Thy »** (superficie totale de 40 hectares),
- **une znieff de type I n°74080003 « La Plagne, Bois de l'Herbette, le Chaffard »** (superficie totale de 227 hectares),
- **une znieff de type II n°7408 « Pointe des Brasses et Montagne de l'Hirmentaz »** (surface totale de 2 783 hectares).

*Les fiches descriptives de ces znieff sont données en annexe.*

D'un point de vue démographique, Ville-en-Sallaz a connu une forte croissance entre 1982 et 1990 et entre 1990 et 1999.

Sa population légale totale s'élève en 2008 à 696 habitants.

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008
Habitants	331	334	339	503	676	697	696



Cette évolution est caractéristique de l'attraction qu'exerce le genevois français, ainsi que la vitalité économique et touristique de tout le bassin du Léman.

Elle traduit aussi le renouveau des zones rurales péri-urbaines et la propension de ménages à s'y installer.

Le parc logement montre une nette progression des résidences principales qui ont presque triplé en 30 ans, due à l'installation de nouveaux habitants dans la commune.

<b>EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS</b>						
	<b>1968</b>	<b>1975</b>	<b>1982</b>	<b>1990</b>	<b>1999</b>	<b>2007</b>
<b>Ensemble des logements</b>	<b>109</b>	<b>131</b>	<b>147</b>	<b>214</b>	<b>272</b>	<b>305</b>
<b>Résidences principales</b>	90	109	121	175	247	273
<b>Nombre moyen d'occupants des résidences principales</b>	3,7	3,1	2,8	2,9	2,8	2,5
<b>Résidences secondaires*</b>	18	10	18	24	23	16
<b>Logements vacants</b>	1	12	8	15	2	16

*\* à partir de 1990, comprend les logements occasionnels  
Source : recensements de la population (dénombrements)*

Le marché immobilier est très nettement influencé par un site privilégié, un cadre rural et la proximité des pôles urbains.

La commune accueille une majorité de villas et un habitat collectif résiduel.

L'analyse du bâti permet de distinguer le « haut » du « bas » de Ville.

L'urbanisation de la commune présente deux aspects principaux :

- un habitat regroupé : le Chef-lieu et les hameaux,
- un habitat dispersé : constructions récentes isolées en lotissements.

Le caractère résidentiel de Ville se prononce fortement.

L'économie locale reste modeste.

Seul un café-tabac et un hôtel-restaurant sont implantés sur la commune dans les hameaux de Maillet et des Prévrières. Une boulangerie-pâtisserie est présente au lieu dit « Bancet ».

Quelques activités artisanales sont situées dans les parties agglomérées.

La zone d'activité des Thys se situe dans la continuité de celles de Viuz-en-Sallaz et de Peillonex permettant des synergies intéressantes.

Les principaux secteurs d'activités et de services sont : menuiserie, chauffage, entreprise TP, garage, carrosserie auto, atelier d'architecture, marchand de cycle, TV Hifi, ...

Au total, ce sont 69 emplois occupés sur la commune (1990).

Il existe également une petite activité touristique avec deux restaurants et des équipements sportifs et des jeux (station de Brasses à proximité, plan d'eau (pêche)).

Quant à l'agriculture, par sa contribution à la production, à l'emploi, à l'entretien des sols et à la protection des paysages, elle est reconnue d'intérêt général comme activité de base de la commune.

L'économie agricole repose pour l'essentiel sur l'élevage avec la production de lait.

D'après l'enquête de la DDAF établie en 1990, de 23 exploitations en 1970 on passe à 11 en 1988, travaillant 143 ha (141 bovins – 66 vaches laitières).

Seules 4 exploitations avaient un avenir assuré.

En 1998, on compte 6 exploitations agricoles. En 2010, on ne dénombre plus que 2 exploitations avec 61 UGB.

Les équipements publics sont correctement représentés :

- équipements administratifs : mairie, garages communaux,
- équipements culturels : église catholique, salle de réunion, cinéma,
- équipements sportifs : mini-golf, terrain rugby, terrain pétanque,
- équipements scolaires : école maternelle (3 classes), école primaire (63 élèves), cantine municipale.

Le mouvement associatif est relativement vivant.

### **III - L'eau et l'assainissement**

L'alimentation en eau potable est assurée par les captages de la Place (les captages de Roucolle et des Rippes ont été abandonnés).

L'eau est stockée aux réservoirs de la Place et de Collonges (450 m<sup>3</sup> au total).

Un surpresseur a été mis en service au réservoir de la Place pour alimenter le réseau des Rippes.

Le réservoir de la Chappe sera réutilisé en réserve incendie.

Le réseau compte 16 km de canalisations et de branchements.

En 2008, le volume produit est de 36 409 m<sup>3</sup>, le volume vendu est de 34 920 m<sup>3</sup>. Le nombre de clients s'élève à 282 pour 683 habitants desservis.

Le service de l'eau de la commune de Ville-en-Sallaz a été délégué à Véolia Eau dans le cadre d'un contrat de type d'affermage en date du 1<sup>er</sup> juillet 2003. Un avenant a été signé en 2008.

La commune de Ville-en-Sallaz est desservie dans son ensemble par un réseau d'assainissement collectif séparatif. Elle fait partie du Syndicat Intercommunal du Thy. Les effluents transitent dans le collecteur intercommunal du Thy et sont traités à la station d'épuration intercommunale située sur la commune de Peillonex.

Le développement des réseaux séparatifs a été réalisé au gré des opportunités, des possibilités financières ou des coordinations de travaux. Une partie de ces équipements est d'ailleurs en utilisation commune avec la commune de Viuz-en-Sallaz notamment dans le secteur de chez Maillet et au village des Tattes. Les équipements ont, par ailleurs, été développés à Prévrières et au Chef-lieu et également au sommet de la commune dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection. On peut considérer que la quasi-totalité des immeubles de la commune est raccordée ou raccordable.

On compte cinq exutoires (dont 3 provenant de communes extérieures) sur le collecteur intercommunal traversant Ville-en-Sallaz.

- Le collecteur intercommunal reçoit au regard R2025 (=IC58) :
  - le réseau principal (B 250 et PVC 200) collectant Ville-en-Sallaz qui dessert : les Taconnets, la Chappe, la Place, les Bellosses, Cornillon, la Crotte, Collonge, le Chef-lieu, Treville, Chez Maillet, les Charmottes et récupère une grosse partie des effluents de Viuz-en-Sallaz (Chef-lieu,...),
  - une petite antenne EU en PVC 160 desservant les Crots ,
  - enfin le réseau EU collectant les Contamines, Chez Catrioux, le Châble Bancet, les Prévrières (B 200 + PVC 250)
- une petite antenne en unitaire (B 300) collectant les Tattes, se rejette au regard R2000 du collecteur intercommunal, cette antenne reçoit également des effluents en provenance de Viuz-en-Sallaz,
- une antenne B300 collecte la zone commerciale (Casino) de Viuz et le secteur des Tattes et rejoint le collecteur intercommunal entre regards IC 36 et IC 37,
- un lotissement en partie unitaire de Viuz-en-Sallaz vient se rejeter sur la commune de Ville-en-Sallaz au niveau du regard R2023 du collecteur intercommunal,
- Une partie des effluents de la Tour (réseau principal Ouest) se raccorde également sur le collecteur intercommunal au niveau des regards IC36/37 sur la commune de Ville-en-Sallaz.

La commune de Ville-en-Sallaz n'est pratiquement pas concernée par l'assainissement non collectif.

## IV - Volumes distribués et rôle de l'eau

Le rôle de l'eau 2009 nous a été transmis par Véolia via la commune.

L'exploitation du rôle de l'eau 2009 a permis de déterminer :

- le volume d'eau potable facturé : 40 457 m<sup>3</sup>,
- le nombre d'abonnés en « eau potable » : 284.

dont :

- le volume d'eau potable assujetti à l'assainissement : 33 789 m<sup>3</sup>
- le nombre d'abonnés « assujetti à l'assainissement » : 226

D'où les taux de collecte et de raccordement suivant :

**Taux de collecte : 83,5%**

**Taux de raccordement : 79,6%**

L'étude des consommations individuelles fait apparaître 4 gros consommateurs et 1 consommateur intermédiaire.

Identification des gros consommateurs	Consommation eau	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
<b>M. PICOT LADREY Jean-Claude</b> <b>Chez Maillet</b> <b>74250 VILLE EN SALLAZ</b>	5 359 m <sup>3</sup> (fuite : 2 500 m <sup>3</sup> consommation : 2 859 m <sup>3</sup> )	Station de lavage	Non
<b>Mme CHEVILLARD Brigitte</b> <b>Chef-lieu</b> <b>74250 VILLE EN SALLAZ</b>	2 936 m <sup>3</sup>	Particulier (fuite AEP)	Oui
<b>Garage GUEBEY</b> <b>La Gare</b>	2 661 m <sup>3</sup>	Garage Renault automobile Station Total (sur Viuz-en-Sallaz)	Inconnu (nécessité d'un contrôle sur place)
<b>OPAC 74</b> <b>Chef-lieu</b> <b>74250 VILLE EN SALLAZ</b> <b>2 rue Marc Leroux</b> <b>74055 ANNECY Cedex</b>	1 723 m <sup>3</sup>	Ensemble de logements	Oui

Identification des consommateurs intermédiaires	Consommation eau	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
<b>M. LANSARD Philippe</b> <b>Les Tattes Bas</b> <b>74250 VILLE EN SALLAZ</b>	906 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 40 bêtes)	Non

La consommation moyenne par abonné est de 142 m<sup>3</sup>/an/abonné,  
La consommation moyenne par habitant est de 58 m<sup>3</sup>/an/habitant.

## V - Plans des réseaux

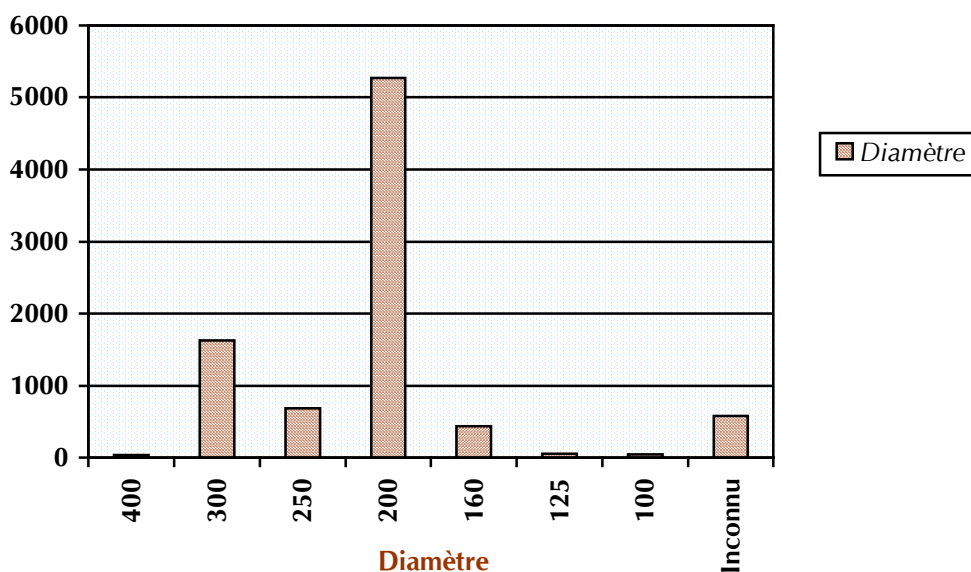
La reconnaissance des réseaux avec l'inspection systématique des regards a permis de définir :

- une longueur totale du réseau d'eaux usées de 8 120 ml,
- une longueur totale du réseau d'eaux pluviales de 7 238 ml,
- une longueur totale du réseau unitaire de 619 ml,
- 215 regards de visite d'eaux usées (133 prévus au cahier des charges),
- 231 regards de visite d'eaux pluviales,
- 2 déversoirs d'orage, dont 1 sur le collecteur intercommunal traversant Ville-en-Sallaz et 1 sur le réseau unitaire de Viuz collectant le lotissement des Roses Longues.
- 5 exutoires sur le collecteur intercommunal dont 3 provenant de la Tour et de Viuz-en-Sallaz.

### ■ Inventaire du linéaire EU et unitaire par diamètre

Diamètre (mm)	400	300	250	200	160	125	100	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	37	1 633	684	5 270	441	52	44	578	8 739

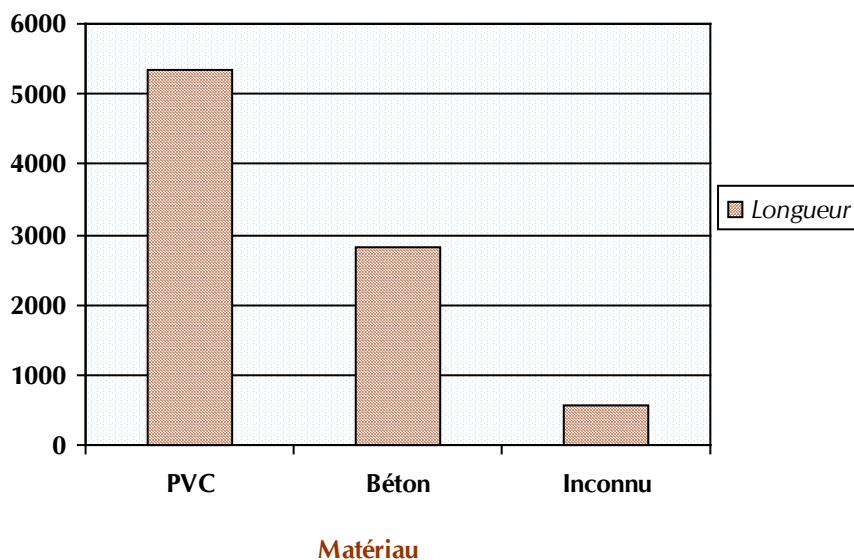
#### Linéaire



## ■ Inventaire du linéaire EU et unitaire par matériau

Matériau	PVC	Béton	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	5 338	2 823	578	8 739

Linéaire

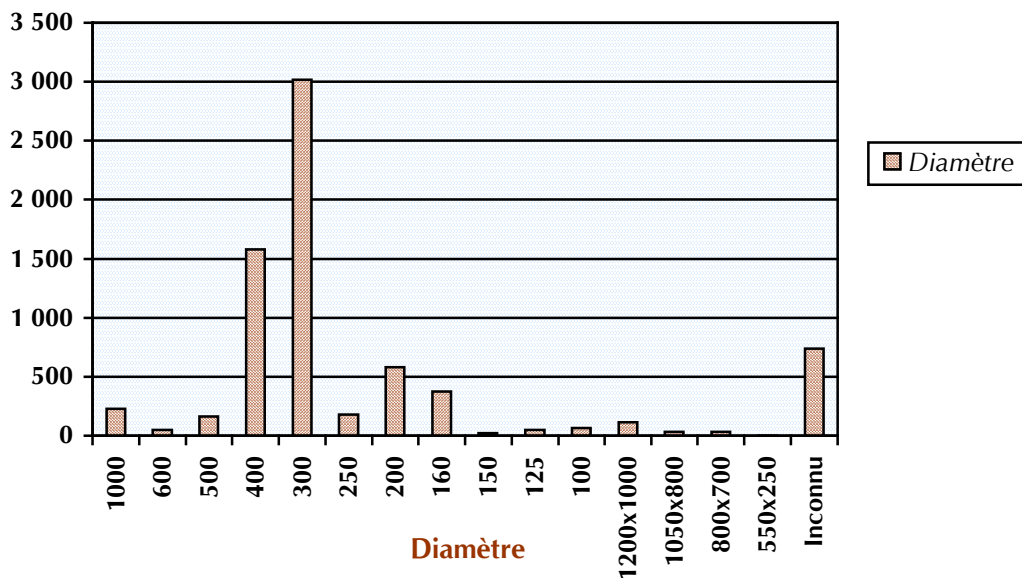


## ■ Inventaire du linéaire EP par diamètre

Diamètre (mm)	1000	600	500	400	300	250	200	160	150	125	100
Longueur (ml)	230	51	162	1 579	3 019	180	581	374	25	48	64

1200x1000	1050x800	800x700	550x250	Inconnu	TOTAL
114	36	32	2	741	7238

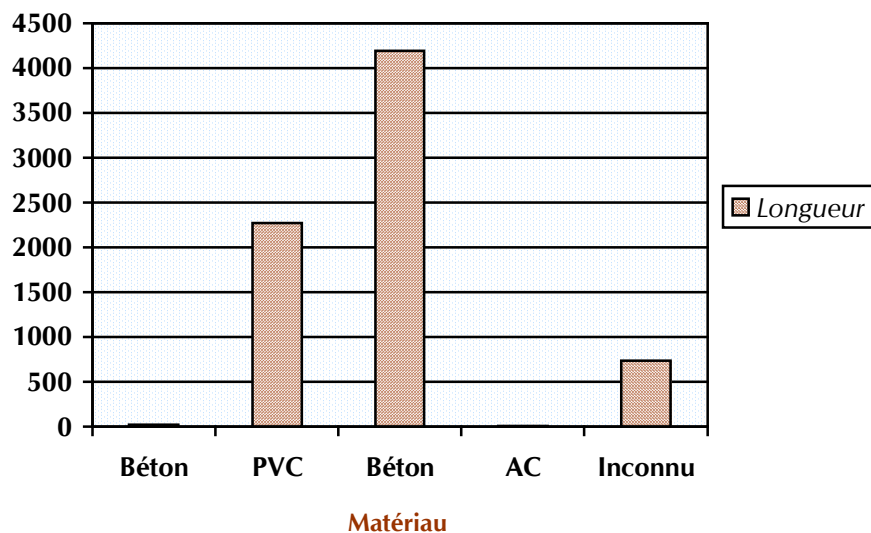
Linéaire



■ Inventaire du linéaire EP par matériau

Matériau	Fonte	PVC	Béton	AC	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	26	2 274	4 188	9	741	7 238

Linéaire



# ***Chapitre VI - Commune de Viuz-en-Sallaz***

# I - Localisation géographique de la commune, échelle 1/25 000<sup>ème</sup>



## II - Présentation de la commune

La commune de Viuz-en-Sallaz se situe dans le département dans la Haute-Savoie à une cinquantaine de kilomètres au Nord-Est d'Annecy et à une quinzaine de kilomètres au Nord de Bonneville.

Elle se situe au confluent des Vallées du Cheaubon et du Foron entre le Mont Vouan et la Pointe des Brasses au Nord.

La commune fait partie du canton de Saint Jeoire et de l'arrondissement de Bonneville.

Les communes riveraines sont :

- au Nord, Saint André de Boège et Bogève,
- à l'Est, Saint Jeoire, La Tour et Ville-en-Sallaz,
- au Sud, Ville-en-Sallaz et Peillonex,
- à l'Ouest, Marcellaz et Fillinges.

Le territoire communal couvre une superficie de 2 098 hectares s'étagant entre 640 m au Bourg et 1 502 m d'altitude à la Pointe des Brasses.

On dénombre une trentaine de hameaux et une soixantaine de lieux-dits.

D'un point de vue hydrographique, Le Foron, ruisseau torrentiel dont la source se situe à Bogève, sur le plateau d'Ajon, représente le ruisseau principal et central de Viuz-en-Sallaz. Il est alimenté entre autre par quelques ruisseaux s'écoulant sur les deux flancs de la vallée.

Le réseau hydrographique de Viuz-en-Sallaz comprend aussi quelques ruisselets affluents de la Ménoge et un ruisseau se jetant dans le marais des Tattes, au Sud-Est du Chef-lieu.

Viuz-en-Sallaz s'étend dans la vallée très ouverte du Foron qui débouche au Sud dans une large dépression marécageuse devant représenter l'ancien cheminement du Giffre. Les zones humides sont faiblement représentées sur la commune. Quelques mouilles de pentes sont présentes le long du Foron dans la partie inférieure de son cours.

La forêt s'étend sur une surface assez importante. L'essentiel couvre les pentes Ouest et Est du Mont Vouan et les pentes Ouest du Massif des Brasses.

De nombreux petits bois, bosquets, vergers, sont également disséminés sur le territoire communal.

On recense comme zones sensibles et autres zones classées, sur le territoire de la commune de Viuz-en-Sallaz :

- **une znieff de type I n°74000060 « Marais des Tattes, ruisseau du Thy »** (superficie totale de 40 hectares),
- **une znieff de type I n°74080003 « La Plagne, Bois de l'Herbette, le Chaffard »** (superficie totale de 227 hectares),

- une znieff de type II n°7408 « Pointe des Brasses et Montagne de l'Hirmentaz » (surface totale de 2 783 hectares).

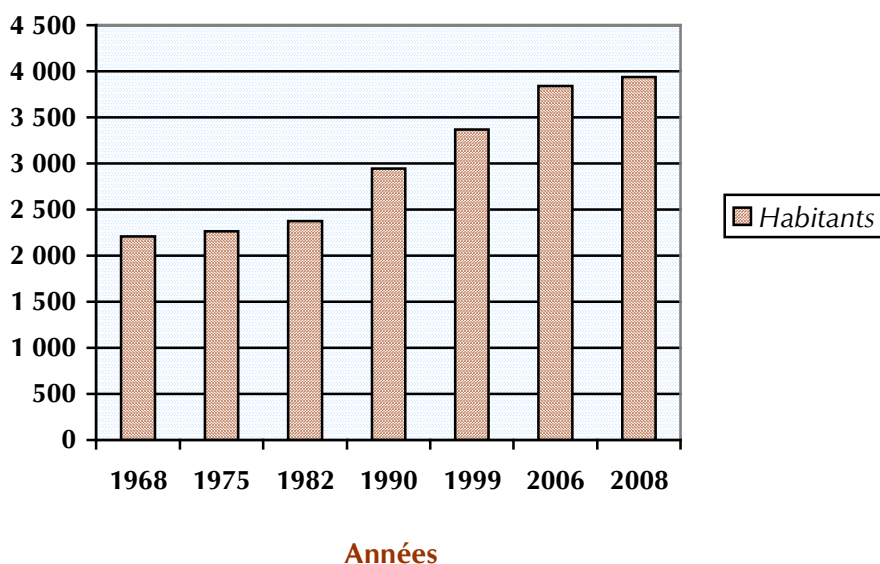
Les fiches descriptives de ces znieff sont données en annexe.

Viuz-en-Sallaz est d'un point de vue démographique, la commune la plus importante de la Vallée de la Ménoge.

L'évolution est caractéristique de l'attraction qu'exerce le genevois français et en particulier le pôle annemassien. Elle est également due à l'importance des axes de communication et à la relative accessibilité de cette vallée.

La population légale totale s'élève en 2008 à 3 937 habitants.

Années	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008
Habitants	2 213	2 267	2 379	2 944	3 373	3 843	3 937



Dans le même temps, le nombre de logement a doublé (entre 1968 et 1999).

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS						
	1968	1975	1982	1990	1999	2007
Ensemble des logements	831	1 140	1 234	1 594	1 729	1 975
Résidences principales	687	758	834	1 079	1 329	1 564
Nombre moyen d'occupants des résidences principales	3,2	3,0	2,9	2,7	2,5	2,5
Résidences secondaires*	109	248	254	409	315	322
Logements vacants	35	134	146	106	85	89

\* à partir de 1990, comprend les logements occasionnels

Source : recensements de la population (dénombrements)

Le parc logement montre une nette progression des résidences principales.

Le Bourg de Viuz (670 m d'altitude) jouit d'un site agréable, bien exposé et dispose de vingt-huit villages ou hameaux sur le versant des coteaux formés par le Foron. En périphérie plus ou moins lointaine du Bourg, l'habitat est représenté par une multitude d'anciens hameaux et de vieilles fermes (28 groupements recensés), sur chacun des coteaux formés par le Foron, autour desquels se sont implantées de nombreuses constructions récentes (de type habitations principales dans le bas du territoire, plutôt secondaires dans le haut) ; mais il laisse encore une large place aux zones naturelles et semi-naturelles de Viuz-en-Sallaz.

L'activité économique de la commune se répartit entre, l'artisanat du bâtiment, l'agriculture et l'industrie, les emplois administratifs et les professions libérales.

Selon les chiffres INSEE de 1994, 190 établissements sont répertoriés.

En 1999, on compte près de 620 emplois qui sont générés sur le territoire communal.

En 1999, le secteur commercial compte 63 commerces (8 alimentaires, 24 équipements de la maison et de la personne, 32 autres : garage, banque, bureau d'études, auto-école, ...).

Le secteur industriel et commercial regroupe 36 entreprises (BTP, industrie).

Le secteur des activités libérales compte 29 activités surtout dans le para-médical.

Enfin, le secteur des administrations comprend sept structures publiques ou para-publique : mairie, poste, écoles maternelle et primaire (456 élèves), cantine scolaire, garderie péri-scolaire, petite MAPAD.

L'examen des chiffres des recensements généraux de l'agriculture montre un fort déclin de l'activité agricole en 20 ans sur la commune.

En 1990, on recensait 51 exploitations exploitant une SAU de 851 ha avec un cheptel de 553 bovins dont 273 vaches et 51 chèvres. Sur les 51 chefs d'exploitation, 25 étaient des doubles actifs.

Selon, l'enquête locale de 1999, les exploitations se répartissaient sur l'ensemble du territoire communal, ce qui facilitait un bon entretien de l'espace et permettait de préserver la qualité du paysage.

27 exploitations travaillaient sur la commune et généraient l'équivalent de 30 emplois à temps plein. 5 à 7 de ces exploitations n'avaient pas de succession certaine.

Le cheptel était composé de 550 bovins dont 190 vaches laitières, 160 génisses, 200 vaches allaitantes ainsi que 70 chèvres, 40 moutons et 45 chevaux.

En 2010, on ne dénombre plus que 4 exploitations – 93 UGB.

Si Viuz-en-Sallaz vit essentiellement par son commerce et ses industries, la commune compte également sur un tourisme hivernal mais aussi, et de plus en plus, estival. Le patrimoine naturel de la commune a été orienté vers le tourisme, en liaison avec les communes du canton.

Le tourisme estival constitue un atout important pour Viuz-en-Sallaz. Bien qu'inorganisée, l'activité touristique estivale est une tradition ancienne et les hébergements y font quasiment le plein en juillet et en août.

Les atouts du tourisme d'été résident dans l'altitude moyenne de la station (600 m), la qualité des hébergements pour clientèle familiale, la proximité du massif des Brasses, le Mont Vouan. Le centre touristique majeur permet d'envisager des excursions dans la journée.

Le tourisme hivernal repose sur une station intercommunale (Viuz-en-Sallaz, Saint Jeoire, Onnion, Bogève), dans le massif des Brasses, station de ski (alpin et nordique) avec 13 remontées mécaniques.

En ce qui concerne Viuz-en-Sallaz, le secteur des « Places » compte un hébergement de loisirs.

En terme de capacités d'hébergement touristique, il existe sur la commune de Viuz-en-Sallaz, deux hôtels, deux colonies de vacances, des gîtes et locations meublées.

Par ailleurs de petits campings à la ferme sont pratiqués et on dénombre en 1999, 315 résidences secondaires.

Les équipements sportifs et de loisirs ainsi que les équipements culturels et sociaux ne sont pas en reste :

- terrain de sports,
- gymnase,
- salle des Fêtes,
- bibliothèque,
- colonie de vacances,
- musée,
- église, chapelle.
- ...

Le mouvement associatif et communautaire, déjà important, contribue à animer la vie communale et pourvoit quelques fois à des besoins socio-culturels essentiels.

### **III - L'eau et l'assainissement**

La commune de Viuz-en-Sallaz est alimentée par 8 sources gravitaires, pratiquement toutes situées en rive gauche du Foron (7) et par un système de desserte en cascade des différents réservoirs.

Le réseau compte 53 700 ml de conduites (44 100 ml de distribution et 9 600 ml d'adduction).

Le réseau de distribution se répartit en deux branches orientées Nord-Sud situées de part et d'autre du Foron.

Les sources de Vers Chaz et de Rouège alimentent le réservoir de Chaz puis en cascade les réservoirs des Mogets, des Pierres et des Hudrys également alimenté par les sources de la Bédière et de la Pêche.

Le captage du Déluge dessert une petite zone avant d'alimenter le réservoir de Pallud d'en Haut. Un complément peut être apporté pour la station de pompage depuis le réservoir de la Chaz.

Puis sont alimentés les réservoirs du Limonet et de Lorzier qui lui-même alimente le réservoir de Sevraz, et les réservoirs en cascade de Grange Baud et de chez Verdet.

Le réservoir de Servraz peut être alimenté en complément par la station de refoulement de Mézy dont l'eau provient du réseau de distribution du Chef-lieu. Il alimente lui-même le réservoir de Boisinges.

Ce sont donc 11 réservoirs d'une capacité totale de 1 420 m<sup>3</sup> dont 435 m<sup>3</sup> sont dédiés à la défense incendie.

Les différents captages ont fait l'objet d'une procédure de mise en place des périmètres de protection.

La défense incendie n'est pas assurée de façon réglementaire sur la totalité du réseau.

Principale commune adhérente au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Thy, Viuz-en-Sallaz a vu ses collecteurs unitaires et séparatifs existants raccordés dans les premières tranches de travaux à la station d'épuration intercommunale via le collecteur intercommunal.

Les zones desservies concernent le Chef-lieu. Des extensions ont été réalisées en direction de la rive droite du Foron (Sevraz) au Pont de Buquigny et une autre sur Brégny en remontant sur Boisinges avec des antennes desservant Frarin et Papan. La mise en séparatif du centre Bourg a été réalisée en 1999.

D'autres zones sont concernées : Les Hudrys, les Pellets, Cornillon, Lorzier.

On dénombre 6 exutoires vers la STEP via le collecteur intercommunal ou les réseaux des communes voisines :

- un gros réseau de collecte arrive directement à la STEP (R300), sur la commune de Peillonex sans transiter par le collecteur intercommunal ni par le réseau de Peillonex. Il dessert :
  - les Iles de Brégny, Moulin More, Chez Pellet, le Clos, La Combe, Brégny (F 300 - PVC 200),
  - Chez Panpan, Chez Frarin (PVC 200),
  - Chez Rollin, les Granges, Champs Plans, Boisinges, la Combe, sous le Palin, les Molliettes (F 200 + PEHD 200).
- un autre réseau de collecte important se raccorde au regard intercommunal R4 sur la commune de Peillonex. Il dessert : Barrodioux, les Epinasses, les Tattes d'en Bas, les Tattes d'en Haut (B 250 principalement), puis se divise sur deux antennes :
  - Chez Brochet, Chez Brochet Sud, puis Chez Brochet Nord, les Fornis, le Faubourg par l'intermédiaire d'un branchement particulier (B 200 + PEHD 200),
  - les Pontets Sud, les Pontets Nord, Devaux d'en Bas, la Tatte, Chez Petroux, le Grand Pré, Buquigny, Sevraz, Sardagne, Rey de Bœuf, la Chèvre, la Tremplaz, Farçon, Lorzier, Champcourt (PVC 200, F 200, PEHD 200).

- un autre réseau de collecte est raccordé sur le réseau de Ville-en-Sallaz (R2055) et dessert deux grosses antennes :
  - Maillets, les Mollettes, Bertholet, Cornillon, Chez les Bouloz, Benettin, Pont Beguin, les Primevères, Pré Mercier, Clos des Boulots (unitaire) (B 200 + PVC 200),
  - Pré de la Cure, le Cret de Singe, Chef-lieu, Volland, Chez Bajdaz, Chez les Hudry, Champs longs d'en Bas, les Pierres, Chez Thezler, Chez les Pellet, Chez les Moget (F 200, PEHD 200 et 160).
- une petite antenne EU collecte les effluents de Vers la Gare (zone commerciale : casino, banque, ...) et se rejette dans une antenne de Ville-en-Sallaz (R2019) puis au collecteur intercommunal (IC 36/37),
- une petite antenne unitaire desservant le lotissement des Roses longues va se raccorder au collecteur sur la commune Ville-en-Sallaz (R2023),
- une antenne se jette, dans le réseau intercommunal via le réseau unitaire de Ville-en-Sallaz (les Tattes).

---

N.B :

- un réseau unitaire vers Chez Brochet et Chez Brochet Sud double le réseau EU et se rejette dans le réseau EP,
  - un réseau unitaire vers Vuerche, Route de la Vuerche, les Servettes, les Houchettes, Lachat, trouve son exutoire au ruisseau du Foron. Trois antennes EU en séparatif sont raccordées à cet unitaire (Clos des Framboises, Devaux d'en Bas, Clos Lachat).
- 

Le reste du territoire relève de l'assainissement non collectif. Une carte d'aptitude des sols a été définie. Ces secteurs resteront, selon les conditions, en assainissement individuel ou relèveront de l'assainissement individuel regroupé.

## IV - Volumes distribués et rôle de l'eau

Le rôle de l'eau 2009 nous a été transmis par la commune.

L'exploitation du dernier rôle de l'eau a permis de déterminer :

- le volume d'eau potable facturé : 158 585 m<sup>3</sup>,
- le nombre d'abonnés « eau potable » : 1 705.

dont :

- le volume d'eau potable facturé assujetti à l'assainissement : 124 400 m<sup>3</sup>,
- le nombre d'abonnés « assujetti à l'assainissement » : 1 323.

D'où les taux de collecte et de raccordement suivants :

<b>Taux de collecte : 78,4 %</b>
----------------------------------

<b>Taux de raccordement : 77,6%</b>
-------------------------------------

L'étude des consommations individuelles fait apparaître 4 gros consommateurs et 12 consommateurs intermédiaires.

Identification des gros consommateurs	Consommation Eau	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
<b>FONCIA MOLLAND</b> 10 rue des Amoureux 74106 ANNEMASSE CEDEX	2 383 m <sup>3</sup>	Copropriété Résidence St François rue du Faucigny	oui
<b>LES SALAISONS JACQUES</b> 539 rue de l'industrie 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	2 129 m <sup>3</sup>	Salaisons	oui
<b>Mairie TOILETTES PUBLIQUES</b> 1040 avenue de Savoie 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	5 000 m <sup>3</sup> (estimation)	Toilettes publiques	oui
<b>MERCIER-PASSAQUAY</b> 298 route du Thy 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	1099 m <sup>3</sup> (erreur de facturation 109 m <sup>3</sup> )	Particulier	oui

Identification des consommateurs intermédiaires	Consommation Eau	Activité	Raccordement à l'assainissement collectif
<b>Association LES SOLDANELLES</b> Bard 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	602 m <sup>3</sup>	Résidence d'accueil (fermée en août 2010)	non
<b>CASINO France</b> 1 Esplanade de France 42008 SAINT ETIENNE CEDEX	802 m <sup>3</sup>	Supermarché	oui
<b>CHEMINAL André</b> 424 route du poirier à l'âne 74160 COLLONGES	954 m <sup>3</sup>	Ensemble de logements avenue de Savoie	oui
<b>COLONIE LES AIRELLES</b> 3054 route des Brasses 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	524 m <sup>3</sup>	Colonie de vacances	non
<b>Copropriété LES TOURTEREAUX</b> 54 rue de Faucigny 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	932 m <sup>3</sup>	Copropriété	oui
<b>FONCIA MOLLAND PAGNOD Lucette</b> Place du Marché Couvert 74100 ANNEMASSE	620 m <sup>3</sup>	Copropriété Boisings	oui
<b>GAEC LES COVAGNES - BOSSON Marie Ange</b> 44 chemin de Champ Court 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	517 m <sup>3</sup>	Exploitation agricole (≈ 25 bêtes)	non
<b>MAIRIE ECOLE MATERNELLE</b> 1040 avenue de Savoie 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	972 m <sup>3</sup>	Groupe scolaire (crèche, cantine, garderie)	oui
<b>PELLET IMMOBILIER - BOUVIER Louis</b> 3660 route du Fer à Cheval 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	531 m <sup>3</sup>	Logements	non
<b>POISSONNERIE GOY</b> Les Brochets 74250 VIUZ-EN-SALLAZ	935 m <sup>3</sup>	Poissonnerie	oui
<b>URBANIA HAUTE SAVOIE</b> Les espaces 74340 SAMOENS	621 m <sup>3</sup>	Copropriété Les places Bât A - Station des Brasses	Oui sur Bogève
<b>URBANIA HAUTE SAVOIE</b> Les espaces 74340 SAMOENS	776 m <sup>3</sup>	Copropriété Les places Bât C - Station des Brasses	Oui sur Bogève

La consommation moyenne par abonné est de 93 m<sup>3</sup>/an/abonné,  
La consommation moyenne par habitants est de 40 m<sup>3</sup>/an/habitant.

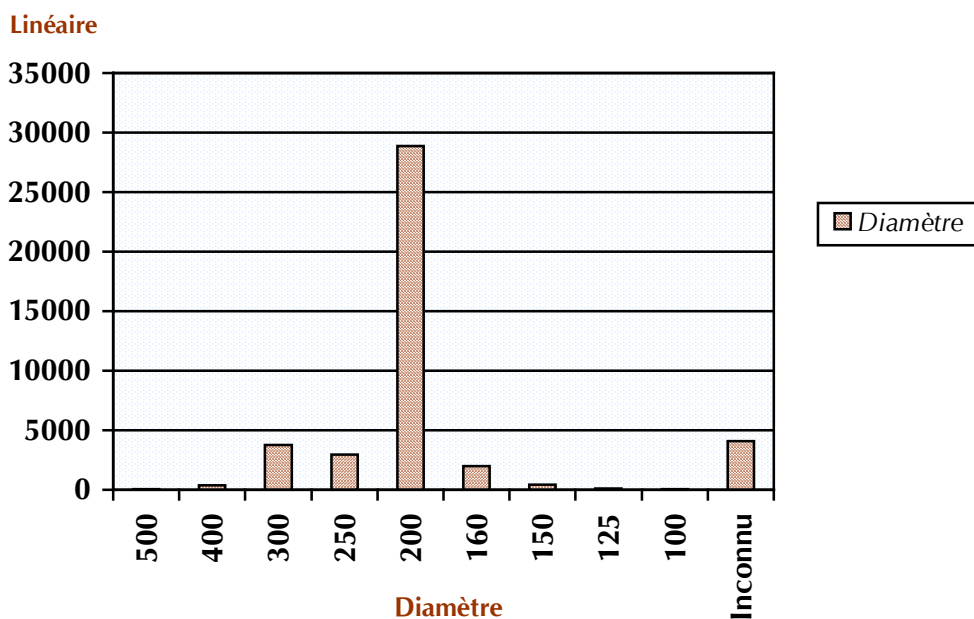
## V - Plans des réseaux

La reconnaissance des réseaux avec l'inspection systématique des regards a permis de définir :

- une longueur totale du réseau d'eaux usées de 38 495 ml,
- une longueur totale du réseau d'eaux pluviales de 37 902 ml,
- une longueur totale du réseau unitaire de 4 267 ml,
- 1 095 regards de visite d'eaux usées (625 prévus au cahier des charges),
- 1 373 regards de visite d'eaux pluviales,
- 6 déversoirs d'orage, et 1 sur le territoire de Peillonex à une arrivée de Viuz à la STEP.
- 6 exutoires vers le collecteur intercommunal.

### ■ Inventaire du linéaire EU et unitaire par diamètre

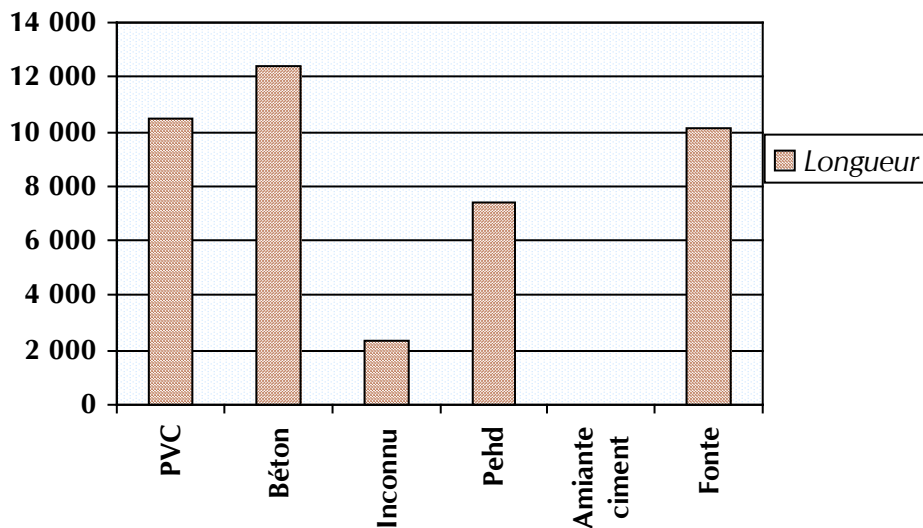
Diamètre (mm)	500	400	300	250	200	160	150	125	100	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	48	399	3 762	2 962	28 885	1 997	438	135	57	4 079	42 762



## ■ Inventaire du linéaire EU et unitaire par matériau

Matériau	PVC	Béton	Inconnu	PEHD	Amiante ciment	Fonte	TOTAL
Longueur (ml)	10 484	12 414	2 329	7 376	31	10 128	42 762

### Linéaire



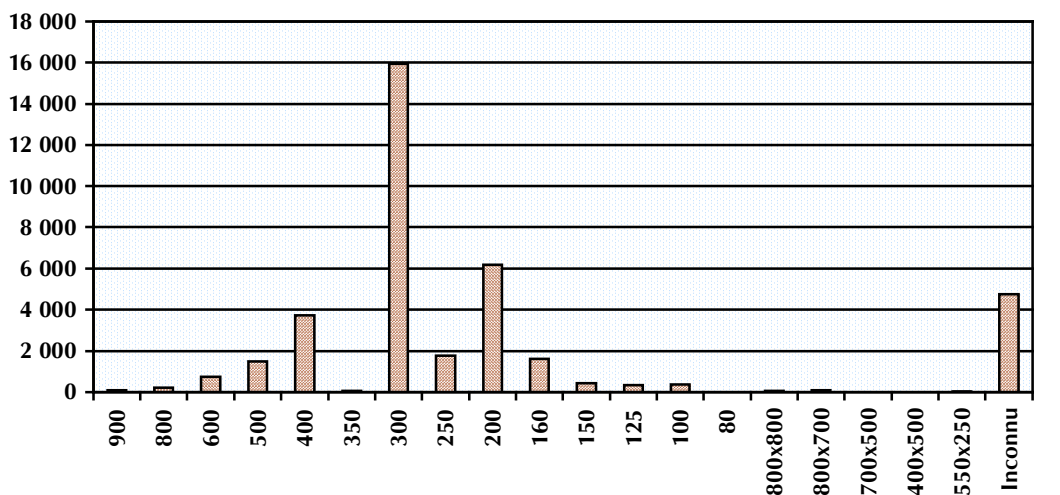
### Matériau

## ■ Inventaire du linéaire EP par diamètre

Diamètre (mm)	900	800	600	500	400	350	300	250	200	160	150
Longueur (ml)	84	221	750	1 493	3 717	50	15 947	1 779	6 186	1 622	424

125	100	80	800x800	800x700	700x500	400x500	550x250	Inconnu	TOTAL
323	380	3	42	96	6	6	15	4 758	37 902

### Linéaire

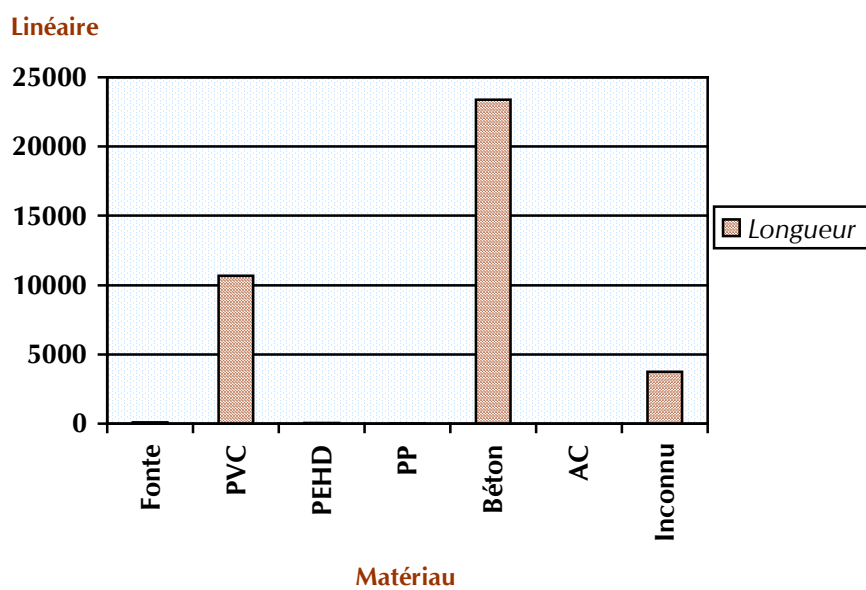


### Matériau

■ Longueur

■ Inventaire du linéaire EP par matériau

Matériau	Fonte	PVC	PEHD	PP	Béton	AC	Inconnu	TOTAL
Longueur (ml)	90	10 654	57	25	23 358	4,1	3 714	37 902



# *Annexe*

# ANNEXE 1

---

## Fiches descriptives des ZNIEFF

***NB : Attention, il s'agit des fiches de 2007.***

***Les données ont évolué depuis, notamment il est indiqué dans les parties « Eau - Mesures réglementaires » de chaque fiche sur la partie SAGE, que le territoire n'est pas concerné alors que c'est le cas depuis 2009.***

***A ce jour, les nouvelles fiches ne sont pas disponibles sur internet.***